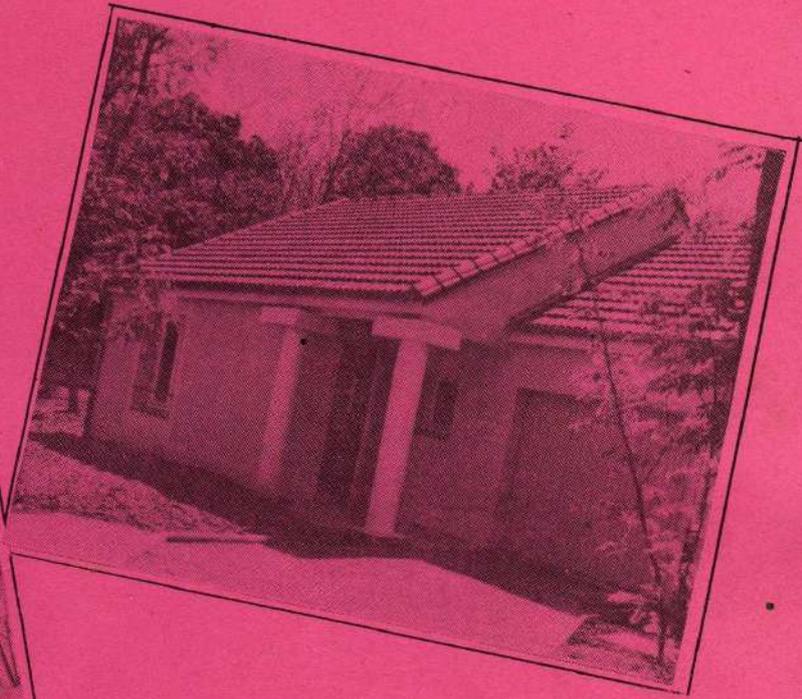
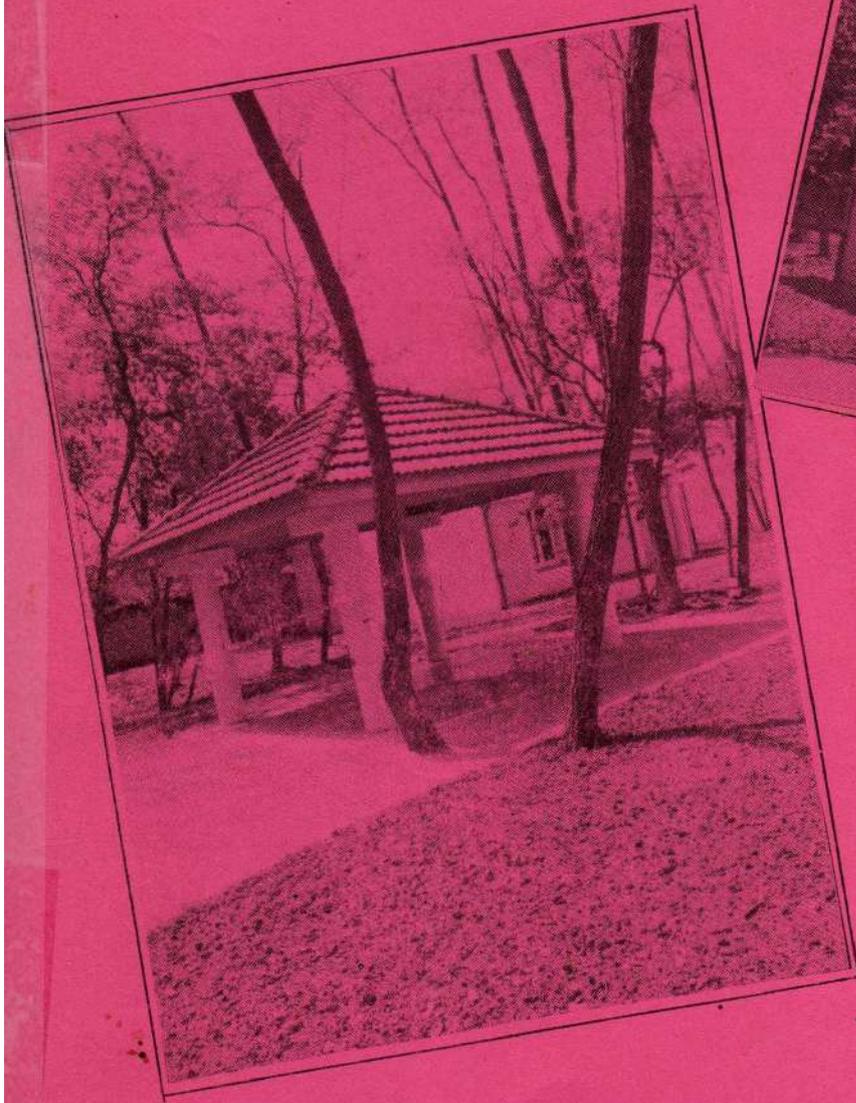


DANGE . St . ROWMAIN



• 1985 •

N. 10

M
U
N
I
C
I
P
A
L

B
U
L
L
E
T
I
N

■ SOMMAIRE ■

1 Le mot du MAIRE

2 Rapport des Commissions

Information - Accueil

Finances

Equipement - Voies et réseaux

Equipement - Bâtiments

Environnement - La Forêt

Bureau d'Aide Sociale

Enseignement et Restaurant Scolaire

Jeunesse et Sports

Affaires Culturelles

3 Vie des Sociétés

Comité de jumelage

Club Informatique Communal

U.C.I.A.

A.S.D.R.

Athlétisme

Billard

Cyclotourisme

Football

Gymnastique

Tennis

Tennis de table

Espoir Sportif et Culturel

Gymnastique volontaire

Foyer Culturel

Groupe théâtral

Union musicale

Centre Aéré

Garderie

A.P.E. des écoles A. SOUCHE et A. DAUDET

A.P.E.L.

O.G.E.C.

Club des deux cités

Sapeurs-Pompiers

Aides à domicile en Milieu Rural

Donneurs de sang

Anciens combattants et Prisonniers 39/45

Anciens combattants A.F.N.

Souvenir français

4 Distinctions

5 Joies et Peines

6 Adresses utiles

Commerçants

Entreprises locales

Services médicaux

7 Renseignements pratiques

8 Page dialogue



• LE MOT DU MAIRE •

L'année 1985 s'achève...

...il est donc normal que je vienne vous informer des travaux de votre Municipalité de novembre 84 à novembre 85.

Une longue énumération serait fastidieuse. Aussi, je retiendrai quatre points principaux :

1°) Dans notre profession de foi, nous annonçons la création d'emplois... Mais encore fallait-il d'abord conserver ceux que nous avons ; aussi avons-nous discuté, avec les responsables de la Société LACTO-LABO, les conditions du maintien à DANGE ST ROMAIN de cette entreprise dynamique qui avait envisagé pendant un moment et pour des raisons tout-à-fait valables, d'aller s'installer dans la région lyonnaise.

La Commune fera installer un réseau d'assainissement et d'eaux pluviales qui desserviront les autres activités économiques situées dans le secteur (industries présentes et à venir). En effet, nous négocions actuellement l'achat d'un terrain en réserve foncière pour l'installation ultérieure d'une zone industrielle.

2°) L'ouverture, le 1er juillet, du Foyer "Le Floréal" par le Bureau d'Aide Sociale, a sans doute été le fait marquant de l'année 1985. Dans cet établissement confortable, au milieu des arbres, au coeur de la cité, les résidents apprécient le cadre reposant qui leur permet de passer des jours heureux dans l'ambiance chaleureuse créée par la directrice Madame RAPPY. Si tout le monde se retrouve le midi autour d'un repas judicieusement étudié, chacun vaque ensuite à ses occupations selon ses goûts : jeux, travaux, commissions chez les commerçants, sorties à bicyclette.

Certains ont leur voiture et peuvent partir en vacances.

3°) DANGE poursuit sa modernisation et l'année 1985 a été marquée par l'introduction de l'Informatique à la Mairie et dans les Ecoles : cette science nouvelle qui sera le langage de demain doit être connue de tous ; c'est pourquoi la Municipalité, le Conseil Général et l'Etat ont doté les Ecoles de quatorze ordinateurs.

Ces appareils, vous pourrez les utiliser dès le début de l'année prochaine si vous adhérez au Club Informatique Communal ; lisez à ce sujet, le texte de Monsieur TROUVE.

4°) Le Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.) prescrit le 14 mars 1984, a été étudié avec un très grand soin par la commission ad hoc pendant de nombreuses séances de travail en collaboration avec Monsieur MERQUIOL, de l'Agence Technique Départementale, et souvent en présence de Monsieur LAURENT, de la D.D.E.

Le projet de P.O.S. a été arrêté le 8 novembre 1985. Actuellement, il est à l'examen dans les administrations concernées qui ont deux mois pour donner leur avis.

Il sera ensuite soumis à l'enquête publique qui sera précédée d'une séance d'information dont vous connaîtrez la date en temps utile (début de l'année 1986).

Je souhaite que vous veniez nombreux à cette réunion.

Le P.O.S. a été étudié avec un soin méticuleux par vos élus ; c'est un document important qui définit et codifie le développement futur de la Commune : nous avons toujours fait prévaloir l'intérêt général sur l'intérêt particulier sans méconnaître ce dernier.

Ainsi, malgré les difficultés de l'heure, notre Commune poursuit son chemin : elle investit, elle se modernise, elle grandit et prépare son avenir tout en restant fidèle à ses traditions et à ses racines.

1985 se termine... 1986 arrive, et je suis heureux, au nom de la Municipalité de vous présenter nos meilleurs voeux pour la nouvelle année.

Michel EMERY



RAPPORT

DES

COMMISSIONS

INFORMATION - ACCUEIL

Comme chaque année, nous vous présentons le bulletin municipal. Nous apportons tous nos soins à sa confection. Cependant, l'an passé, des erreurs d'imprimerie se sont glissées, nous vous prions de nous en excuser.

Ce bulletin est édité dans le but de vous informer :

1°) du travail de la Municipalité en général, et de ses commissions en particulier

En effet, chaque conseiller a choisi, au début de son mandat, de faire partie d'une ou plusieurs commissions ; de plus il arrive que différents groupes de travail soient créés en cours d'année afin d'étudier un problème particulier.

Il existe aussi des commissions élargies à des personnes non élues ainsi à l'environnement et au Bureau d'Aide Sociale, où des membres du Club des 2 cités ont participé à de nombreuses réunions de travail avant l'ouverture du Foyer-Résidence LE FLOREAL.

2°) de l'existence et de la vie des nombreuses associations de la Commune

N'omettez surtout pas de lire leurs compte-rendus. Vous y trouverez certainement un intérêt. Nous souhaitons que l'une ou l'autre de ces sociétés, retienne plus particulièrement votre attention, et puisse ainsi bientôt, vous compter parmi ses membres.

Mais notre mission consiste aussi à accueillir. Nous nous adressons donc tout particulièrement aux nouveaux habitants de DANGE ST ROMAIN : nous espérons que vous allez vous habituer très vite ici, et vous y sentir "chez vous". Nous avons édité une notice qui a dû vous être remise par les services de la Mairie. Vous y trouverez nos noms et numéros de téléphone ; il est facile de nous contacter, nous sommes à votre disposition, si vous vous sentez isolés, si vous cherchez un renseignement...N'hésitez PAS !

En conclusion, disons que notre travail ne se mesure pas en chiffres, mais que nous aimerions que tous puissent en récolter les fruits.

ANNICK PETIT

Responsable

COMMISSION DES FINANCES

EXERCICE 85

Vous trouverez dans les tableaux suivants les recettes et les dépenses de fonctionnement ainsi que celles d'investissement.

Ces données appellent les commentaires suivants :

le budget 1985 (5 579 020 francs) est en progression de 12,7 % sur celui de 1984 (4 949 002 francs). Ceci est dû à des charges exceptionnelles (130 000 francs d'indemnité d'éviction + 200 000 francs d'avance au B.A.S. pour le lancement du foyer-résidence) que l'on ne retrouvera pas les années suivantes.

Sans quoi, la progression aurait été de 6 % seulement.

La section d'investissement (2 543 321 francs) est en forte augmentation sur celle de l'an dernier (+ 38 %), une partie des dépenses prévues devant s'autofinancer automatiquement ; mais en cours d'année le Conseil Municipal a dû modifier l'affectation de ses emprunts pour faire face à une situation qui aurait pu être dramatique si 65 emplois avaient quitté la localité. Ce choix s'est porté sur l'avenir industriel de la Commune.



3.

Dépenses de fonctionnement Budget 85 : 5 579 020 F.

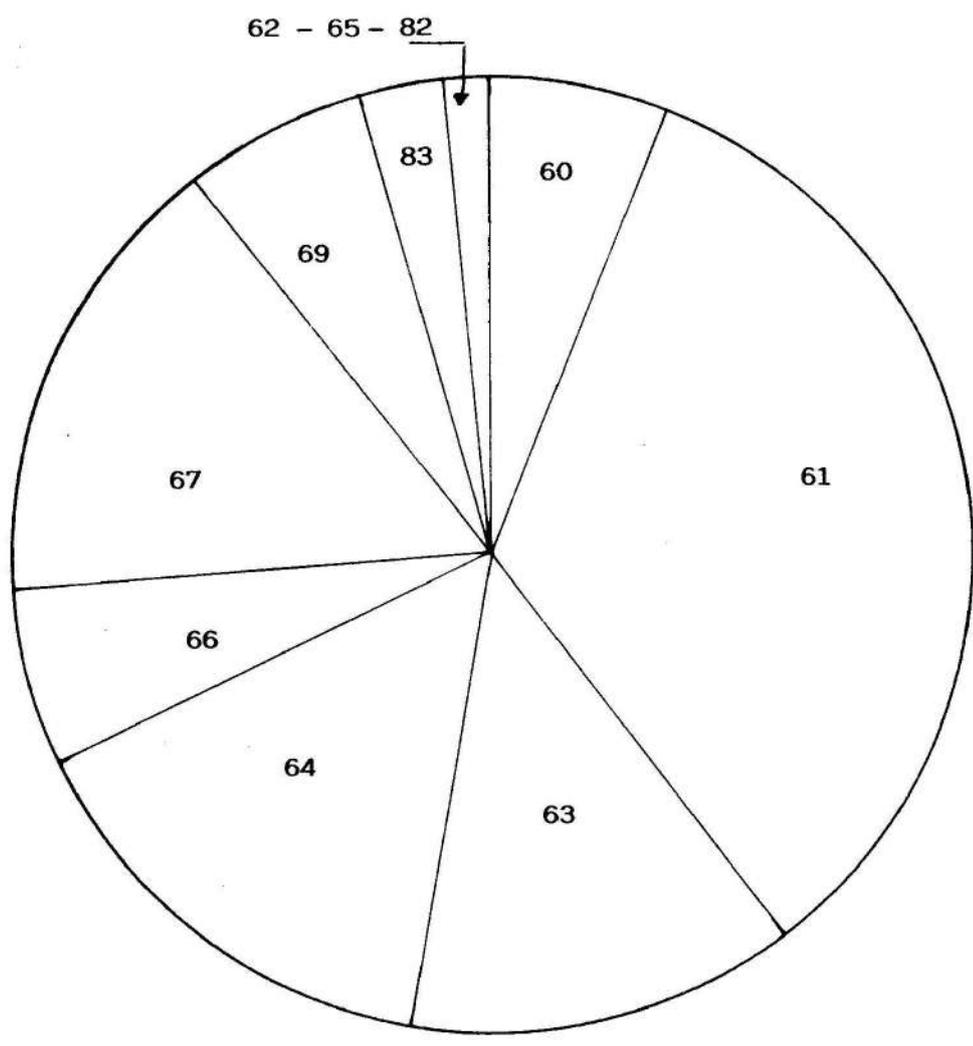
Répartition des dépenses par chapitre :

CHAPITRE	% du Budget	DESIGNATION
60 Denrées et Fournitures	5,61	Habillement ; Combustibles ; Carburants ; Fournitures scolaires ; Fournitures de voirie.
61 Frais de Personnel	33,70	Salaires ; Charges sociales.
63 Travaux et Services	13,09	Entretien voirie ; Assurances ; E.D.F.
64 Participations	14,94	Aide sociale ; Charges intercommunales ; Restaurant scolaire ; Aide à l'école privée.
66 Gestion générale	5,40	Imprimés ; Frais P.T.T. ; Indemnités ; Fêtes et cérémonies ; Frais de transport
67 Frais financiers	16,36	Intérêts des emprunts ; Déficit assainissement.
69 Charges exceptionnelles (1)	5,91	Indemnités ; Aides.
83 Prélèvement	3,13	Financement du budget d'investissement.
62 - 65 - 82 Divers	1,86	Taxes véhicules ; Subventions sociétés ; Charges.

Nota : (1) Indemnité M. CUILLIERIER : 130 000

Avance au B.A.S. (foyer) : 200 000

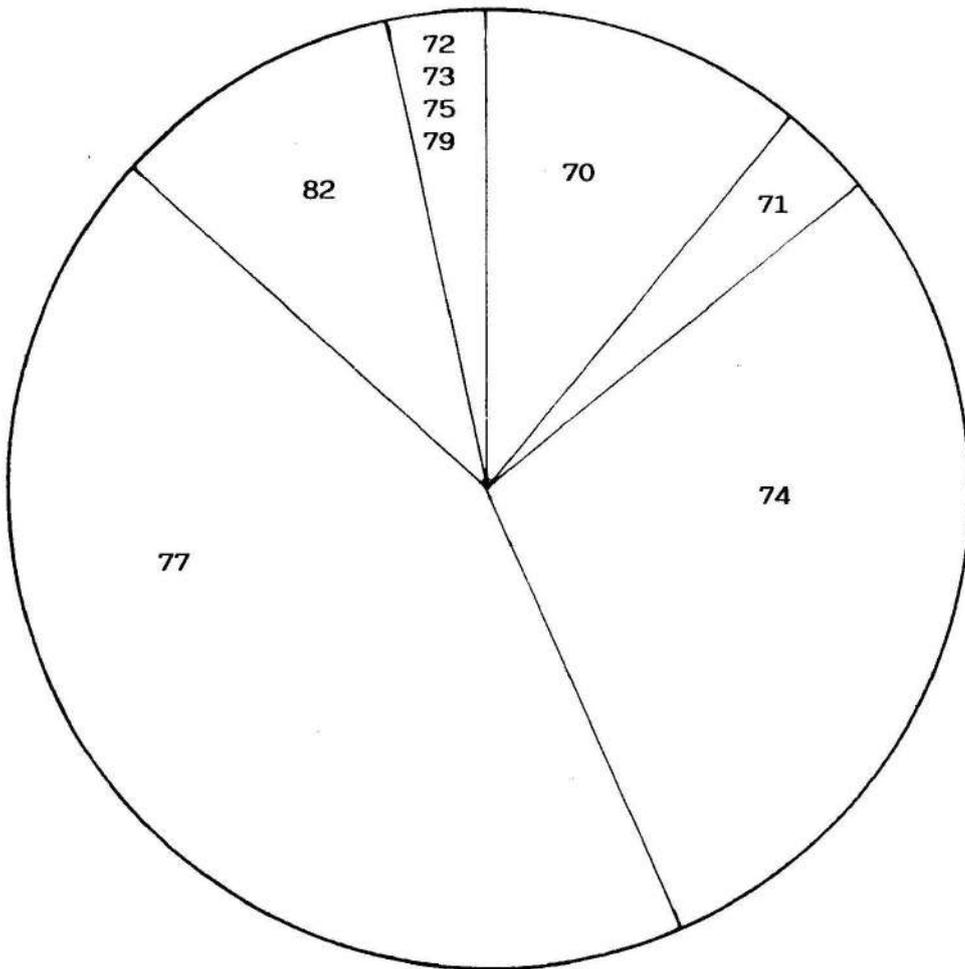
- DEPENSES DE FONCTIONNEMENT -



Répartition des Recettes par chapitre

CHAPITRE	% du Budget	D E S I G N A T I O N
70	10,76	Produits d'exploitation : Piscine ; Ordures ménagères ; Restaurant scolaire
71	2,82	Produits domaniaux : Location salle des fêtes ; Concessions cimetière ; Droits de place.
74	28,84	D.G.F. (Dotation Globale de fonctionnement) : Subvention globale de l'Etat
77	44,57	Impôts locaux : Impôts locaux ; Taxe professionnelle.
82	9,44	Excédent reporté : Crédits non affectés et reportés du budget précédent.
72 - 73 - 75 - 79	3,57	Divers : Permis de chasse ; Taxes d'abattoir de boucherie ; Taxes spectacles ; Don ; Subvention de fonctionnement du Département.

- RECETTES DE FONCTIONNEMENT -



COMPTE ADMINISTRATIF 1984

Dans le tableau suivant, le compte administratif est étudié de façon analytique et comparative avec les autres communes de même importance (2 000 à 5 000 âmes).

On peut voir que les dépenses par habitant sont très inférieures à celles des autres communes. Il en est de même pour les recettes.

L'endettement est modéré mais il est trop important par rapport aux ressources. La marge d'autofinancement courant est négative !

Notre commune ne mobilise que 58 % de son potentiel fiscal alors que la moyenne des autres communes le mobilise à 87 %. Ce qui signifie que pour nous mettre à leur niveau, il faudrait augmenter nos impôts de 50 % !

Il n'en est évidemment pas question ; néanmoins, la Municipalité a le devoir de rééquilibrer les ressources.



001899

VIENNE

SITUATION FINANCIERE DE LA COMMUNE DE : DANGE ST ROMAIN

086103092

Exercice 1984

Population : 2877 habitants - Catégorie démographique : de 2000 à 5000 habitants.

MONTANTS	INTITULES DES RUBRIQUES		MONTANTS PAR HABITANT		GRANDEURS CARACTERISTIQUES	
	Pour la commune	Pour la catégorie dans la région	Pour la commune	Pour la catégorie dans la région	Pour la commune	Pour la catégorie dans la région
	FONCTIONNEMENT					
4 549 196,69	TOTAL DES PRODUITS	2 389,24	1 581,23	2 120,92	2 389,24	% dans les produits de fonctionnement
680 199,35	PRODUITS DE L'EXPLOITATION ET DU DOMAINE	265,11	236,43	220,26	265,11	10,25
1 535 455,92	DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT	776,11	533,70	698,93	776,11	32,48
1 991 862,00	IMPOSITIONS DIRECTES	1 073,83	692,34	971,17	1 073,83	44,94
1 153 090,00	IMPOTS SUR LES MENAGES	625,31	400,80	572,09	625,31	26,17
4 268 435,85	TOTAL DES CHARGES	2 048,07	1 485,64	1 863,55	2 048,07	87,86
3 481 967,12	CHARGES COURANTES	1 745,11	1 210,28	1 561,97	1 745,11	73,04
1 667 574,27	FRAIS DE PERSONNEL	792,82	579,62	713,49	792,82	33,18
	DETTE					
1 340 851,28	ANNUITE	500,85	466,06	521,32	500,85	24,57
8 126 045,39	TOTAL DE LA DETTE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	3 184,22	2 824,49	3 114,21	3 184,22	20,96
	AUTOFINANCEMENT					
280 760,84	AUTOFINANCEMENT BRUT	341,17	97,59	257,38	341,17	14,27
-273 651,71	MARGE D'AUTOFINANCEMENT COURANT	143,29	-95,11	37,64	143,29	5,99
46 243,92	BESOIN D'AUTOFINANCEMENT DE RENOUVELLEMENT DU PATRIMOINE					3,62
	INVESTISSEMENT					
1 404 394,75	TOTAL DES RECETTES REELLES	912,89	488,15	921,90	912,89	% dans les investissements réels
638 144,63	MONTANT NET DES SUBVENTIONS, DES PARTICIPATIONS ET DU F.C. TVA	381,46	221,81	388,05	381,46	47,58
647 000,00	EMPRUNTS DE L'EXERCICE	431,48	224,89	475,89	431,48	58,35
647 000,00	TOTAL DE LA DETTE CONTRACTEE AU COURS DE L'EXERCICE	433,84	224,89	476,57	433,84	58,43
2 238 522,25	TOTAL DES DEPENSES REELLES (Remboursement de la dette incluse)	1 113,42	778,08	1 037,01	1 113,42	99,92
1 694 139,70	INVESTISSEMENTS REELS	878,82	585,28	815,51	878,82	98,43
1 682 952,68	INVESTISSEMENTS REELS DIRECTS		584,97	802,75		
	FONDS DE ROULEMENT					
914 880,99	FONDS DE ROULEMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	502,17	318,00	394,74	502,17	Durée théorique par rapport : 1) au total des dépenses : 57 JOURS 2) aux charges de fonctionnement et de la dette : 68 JOURS
	FISCALITE					
1 969 929,00	pesant sur les habitants du fait de la commune et de ses groupements					
	COEFFICIENT DE MOBILISATION DU POTENTIEL FISCAL					
332 719,00	TAXE SUR LES PROPRIETES FONCIERES BATES	270,14	115,65	179,14	270,14	U,87 Taux des impositions (pourcent de la somme de ces groupements)
153 862,00	TAXE SUR LES PROPRIETES FONCIERES NON BATES	86,16	53,48	66,82	86,16	12,38
515 636,00	TAXE D'HABITATION	235,90	179,23	271,78	235,90	35,94
967 711,00	TAXE PROFESSIONNELLE	531,25	336,36	440,92	531,25	10,66

Cette fiche présente une série d'observations essentielles et fiscales permettant de caractériser la structure des finances de la commune et de la faire passer de la collectivité au département et de la région qui lui sont comparables sur le plan géographique. Les définitions et la signification de ces informations sont précisées ci-dessous. Leur interprétation, qui

doit tenir compte de l'environnement et des particularités de la commune peut cependant se révéler déficitaire. Le Maire trouvera bien entendu auprès du Receveur Municipal toutes l'adresse et tout le conseil qu'il souhaitera pour tirer de ce document le meilleur des enseignements qu'il comporte.

TOTAL DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT

Credits nets des comptes de la classe 7 + crédit net du compte 879 - crédit net du compte 78 + débit du compte 787

Ce poste comprend tous les produits ayant un caractère annuel régulier qui proviennent de la commune, de la région ou de la collectivité départementale. En sont exclus les réductions de charges et l'excédent de fonctionnement reporté (compte 820). La fiscalité en constitue la majeure partie.

TOTAL DE LA DETTE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Solde créditeur des comptes 15 et 16 au bilan de clôture de l'exercice. Ce solde correspond au capital restant de 51 débiteurs de l'exercice considérés au titre des emprunts contractés pour une durée supérieure à deux ans et des dettes à long ou moyen terme contractées sans réception de fonds.

PRODUITS DE L'EXPLOITATION ET DU DOMAINE

Credits nets des comptes 70 et 71.

Figurent ici à la fois les produits de l'exploitation des services gérés directement par la commune tels que les cafés, l'enlèvement des ordures ménagères, l'abattoir... et les produits que rapporte le domaine communal : forêts, concessions dans le cimetière, localités d'immobiliers, arros de basse et de pêche.

DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT

Credit net du compte 74.

Cette dotation est versée à la commune par l'Etat en application de la loi du 3 janvier 1973. Son montant est fixé comme celui de la T.V.A. perçue par l'Etat. Son attribution à chaque commune tient compte du potentiel fiscal de celle-ci et des impôts qu'elle prélève sur les ménages.

IMPOSITIONS DIRECTES

Credit net du compte 777.

A ce poste sont pris en compte les montants effectivement encaissés par la commune des quatre taxes qui ont remplacé les anciennes centimes : la taxe foncière sur les propriétés bâties, la taxe foncière sur les propriétés non bâties, la taxe d'habitation et la taxe professionnelle.

IMPOTS SUR LES MENAGES

Fraction de la fiscalité directe.

Les impôts sur les ménages sont utilisés pour apprécier le poids de la fiscalité directe perçue par les particuliers. Ils sont affectés proportionnellement à la fraction de la taxe foncière affectée aux propriétés bâties non bâties, à l'habitation, de 30 % de la taxe foncière sur les propriétés non bâties, de la taxe d'habitation et de la taxe sur le revenu d'enlèvement des ordures ménagères. Ils constituent l'un des critères d'attribution de la Dotation Globale de Fonctionnement.

TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT

Débits nets des comptes de la classe 6 (à l'exception du compte 66) + débit net du compte 820 - crédit net du compte 782.

Ce poste regroupe la totalité des dépenses de fonctionnement des services communaux notamment les frais de personnel, et les intérêts de la dette. En sont exclus les dotations aux amortissements et aux provisions, le déficit de fonctionnement reporté (compte 820), le prélevement pour dépenses d'investissement et les travaux d'investissement en régie dont le montant est définitivement imputé en section d'investissement.

CHARGES COURANTES DE FONCTIONNEMENT

Total des charges - débit net du compte 671

Cette notion se distingue de la précédente par l'exclusion des intérêts de la dette qui, fonction de l'importance du recours à l'emprunt pour le financement des investissements réalisés, ne correspond pas à des charges liées au fonctionnement proprement dit des services.

FRAIS DE PERSONNEL

Débit net du compte 61

Ce sont les rémunérations des personnels permanents ou temporaires et les charges sociales afférentes.

ANNUITÉ DE LA DETTE

Débit net du compte 671 + débits des comptes 16 et 18

L'annuité est composée à la fois du montant des intérêts des emprunts figurant en section d'investissement et du remboursement du capital de ces emprunts au titre du budget. Elle est affectée au montant des remboursements effectués au titre des engagements de paiement par annuités permit de mesurer le poids annuel de la dette pour la commune.

TOTAL DE LA DETTE CONTRACTÉE AU COURS DE L'EXERCICE

Credits des comptes 16 et 18.

Ce poste représente l'ensemble des engagements financiers à long ou moyen terme contractés par la commune pendant l'exercice : emprunts et dettes sans réception préalable de fonds.

AUTOFINANCEMENT BRUT

Différence entre le total des produits de fonctionnement et le total des charges de fonctionnement.

Cette notion regroupe les dotations aux amortissements et aux provisions, le prélevement sur la section de fonctionnement et l'excédent de fonctionnement imputé de l'exercice. Elle représente les ressources que la commune a été en mesure de dégager sur ses produits de fonctionnement pour financer ses dépenses réelles d'investissement. Ce solde s'ajoute à ce qui n'est que partiellement utilisé au cours de l'exercice.

MARGE D'AUTOFINANCEMENT COURANT

Produits de fonctionnement - charges courantes - annuité de la dette.

La marge d'autofinancement courant représente la part des produits de fonctionnement de la commune disponible pour financer les biens et valeurs immobilisées entrant dans la constitution de son patrimoine. Elle est égale à l'autofinancement brut diminué du montant du remboursement de la dette en capital.

BESON D'AUTOFINANCEMENT DE RENOUVELLEMENT DU PATRIMOINE

Fraction des amortissements de l'année correspondant à la part du patrimoine financée par des ressources autres que la dette.

Par le règlement des annuités, la commune amortit la dette qu'elle a contractée et qui lui permet de recourir à nouveau à l'endettement initial. Elle doit que annuités remboursées, la capacité d'endettement initiale.

De manière analogue, le besoin d'autofinancement de renouvellement du patrimoine correspond au montant de l'autofinancement qui serait nécessaire pour rembourser les ressources autres que la dette qui ont été utilisées pour constituer ce patrimoine.

La comparaison de la marge d'autofinancement courant et du besoin d'autofinancement de renouvellement du patrimoine permet d'apprécier comment le fonctionnement de la commune permet d'apprécier le besoin de reconstitution des ressources définitives mobilisables.

TOTAL DES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT

Credits des comptes des classes 1 et 2 - crédit du compte 115 - crédit du compte 15 - crédits des comptes d'amortissement - débit du compte 1407.

Ce total comprend les recettes encaissées directement à la section d'investissement : subventions, participations, FCTVA, emprunts et quelques recettes diverses. N'y figurent pas les provisions, les réserves et les amortissements.

MONTANT NET DES SUBVENTIONS, DES PARTICIPATIONS ET DU FONDS DE COMPENSATION DE LA T.V.A.

Credits des comptes 105 + 106 + 107 + 14 + 237 - débits des comptes 105 + 107 + 14.

Il s'agit du montant net des participations extérieures qui présentent pour la commune le caractère de ressources d'investissement et qui lui sont acquises de manière définitive.

EMPRUNTS DE L'EXERCICE

Credit du compte 76.

Ce poste regroupe le montant des emprunts à long ou moyen terme contractés au cours de l'exercice.

TOTAL DES DÉPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT

Débits des comptes des classes 1 et 2 - débit du compte 115 - crédits des comptes 785 et 787.

Cette rubrique englobe les dépenses d'investissement effectuées pour la réalisation d'équipements, le remboursement de la dette, le versement de subventions, les contributions de créances et quelques autres dépenses effectuées. En sont exclues les provisions utilisées pour couvrir des charges de fonctionnement et les subventions reprises en fonctionnement.

INVESTISSEMENTS REELS

Débits des comptes 21 + 23 + 106 + 13 + 25 + 26 + 27 + 28.

Cette rubrique recouvre l'ensemble des dépenses d'investissement afférentes aux équipements réalisés par la commune et/ou participations financières versées à des tiers. En sont exclus les remboursements en capital de la dette, ainsi que les versements éventuels de participations reçues.

INVESTISSEMENTS REELS DIRECTS

Débits des comptes 21 et 23

Figurent ici tous les équipements qui se sont ajoutés au patrimoine mobilier et immobilier de la commune : acquisitions et travaux.

FONDS DE ROULEMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Solde débiteur des comptes des classes 4 et 5 - crédits/réducteurs des comptes des classes 4 et 5.

C'est l'excédent des valeurs réalisables et disponibles sur les dettes à court terme au bilan de clôture de l'exercice. Il correspond au résultat global des opérations budgétaires de l'exercice cumulé avec les résultats des exercices antérieurs.

COEFFICIENT DE MOBILISATION DU POTENTIEL FISCAL

Rapport entre le montant des impôts locaux net de recouvrement par la commune et les groupements à fiscalité distincte auxquels elle appartient le cas échéant, et celui qu'aurait produit l'application de ces mêmes impôts observés au plan national sur la base d'imposition de chacune des taxes directes.

Ce coefficient permet de situer globalement la pression fiscale exercée sur les habitants de la commune, par rapport à une moyenne nationale. Sa comparaison avec le coefficient moyen des communes de la même région permet de juger de la situation de la commune. Le coefficient de mobilisation de la collectivité en matière de fiscalité directe, cette marge de manoeuvre peut être affaiblie par l'assèment des taxes de chaque base directe.

**TAXE SUR LES PROPRIÉTÉS FONCIÈRES BÂTIES
TAXE SUR LES PROPRIÉTÉS FONCIÈRES NON BÂTIES
TAXE D'HABITATION
TAXE PROFESSIONNELLE**

Les impôts pris en compte à ces rubriques sont ceux levés par la commune mais aussi par les groupements dont elle fait partie.

Bien que ne dépendant pas totalement de la municipalité, les impôts figurant à ces rubriques n'en restent pas moins sur les contribuables de la commune et constituent de ce fait un élément qu'on ne peut pas négliger dans une étude de la situation financière de la commune. L'examen du taux de ces quatre taxes permet de préciser l'indication globale fournie, sur la pression fiscale supportée par les habitants, par le coefficient de mobilisation du potentiel fiscal.

COMMISSION DE L'EQUIPEMENT : VOIRIE ET RESEAUX

Les travaux principaux énumérés ci-dessous n'ont pas toujours été exécutés l'année où ils ont été programmés, ceci étant dû à des conditions d'exécution ou à la disponibilité des entreprises.

PROGRAMME 1983

VOIRIE :

- Revêtement VC N° 7
- Divers chemins ruraux mis en réfection totale avec revêtement bitumineux
- Curage de 3 kms de fossés par le S.I.M.E.R.
- Flagage et débroussaillage le long de divers chemins
- Pose de bordures de trottoir à St Romain en bordure de la ferme de Mr DOUSSINEAU
- Acquisition de terrain pour aménagement du carrefour de la rue de la Grenouillère et du chemin des Fouchers
- Pose de feux tricolores sur la rue nationale 10, rue de la Gare et place de l'Eglise avec remplacement de l'armoire de commande.

MONTANT DES TRAVAUX ET FOURNITURES : 540 000 FR

ASSAINISSEMENT 8ème TRANCHE :

- Rue des Fougères 250 000 FR

ECLAIRAGE PUBLIC : (extension du réseau)

- Rue du 8 mai
- Rue des Bonnins
- Rue de la Grenouillère
- Route de Piolant
- Raccordement des 2 postes de la Route de Vaux au système de déclenchement automatique de l'éclairage public

MONTANT DES TRAVAUX : 130 000 FR

PROGRAMME 1984

- VOIRIE :
- Revêtement des trottoirs lotissement la Tuilerie et rue nationale
 - Aménagement de la place du Collège et de l'entrée du terrain de camping.
 - Mise en place de bordures de trottoir à la sortie nord de St Romain, et face aux propriétés CREUZON et DOUE.
 - Aménagement du carrefour rue de la Grenouillère et chemin des Fouchers
 - Réparation du chemin rural de la Bodinière
 - Réparations à l'émulsion sur divers chemins
 - Curage de fossés par le S.I.M.E.R.
 - Elagages et débroussaillages sur divers chemins
 - Réfection cour d'école Louis PERGAUD
 - Accessoires destinés à compléter le fonctionnement des feux tricolores
- Achat de divers matériels de voirie (balayeuse, débroussailleuse à main, remorque, etc.).

MONTANT DES TRAVAUX ET FOURNITURES : 510 000 FR

ECLAIRAGE PUBLIC :

- Allée des Fougères
- Carrefour Route de Descartes - Rue nationale
- Rue Justin Pachet
- Rue des Bonnins

MONTANT DES TRAVAUX ET FOURNITURES : 80 000 FR

PROGRAMME 1985

- VOIRIE :
- Revêtement chemin de la Pelotinière
 - Revêtement chemin le long de la ligne SNCF (La Fayette)
 - Reprofilage du chemin de Maison HODDE au Carroir
 - Pose de bordures de trottoir pour l'accès au Foyer Résidence
 - Aménagement du parking Foyer Résidence
 - Aménagement de l'arrêt des cars école Louis PERGAUD
 - Curage de fossés

- Elagage-débroussaillage sur divers chemins.

MONTANT DES TRAVAUX ET FOURNITURES : 200 000 FR

ASSAINISSEMENT : (9ème et 10ème tranche)

- Raccordement au réseau des eaux usées de la zone industrielle Nord

- Evacuation des eaux pluviales de la zone industrielle nord à la Vienne.

MONTANT DES TRAVAUX : 1 050 000 FR

GUY CHAMPION

Maire Adjoint



COMMISSION EQUIPEMENT BATIMENTS

La philosophie ne devrait être que l'une des composantes des actions menées par la commission des bâtiments et par l'ensemble du Conseil Municipal, toutefois nous vivons une ère où la sagesse et la prudence prédominent tout esprit ambitieux et aléatoire. De ce fait, il nous appartient de donner à nos actions des priorités économiques.

Non seulement le pays tout entier doit mener ses efforts en direction de l'emploi et de la croissance, mais également les communes doivent susciter l'installation de nouvelles industries, entreprises, activités en général, sur leur territoire, afin de les doter de finances dont elles ont tant besoin pour leurs équipements. Sachant que la Commune ne peut dépenser plus que ce qu'elle reçoit (impôts locaux, taxes professionnelles, subventions), nous devons mettre en oeuvre dès à présent, tous les moyens susceptibles d'accueillir de nouvelles ressources.

C'est pourquoi, des négociations sont actuellement engagées pour acquérir des terrains à vocation industrielle, permettant d'amortir ou de rentabiliser pour partie, les équipements qui ont été décidés pour maintenir LACTO LABO à DANGE ST ROMAIN.

La commission des bâtiments avant de poursuivre son action de constructeur et rénovateur, désire se donner, avant toutes choses, les moyens financiers.

CAILLE JEAN

Maire Adjoint

COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT

Que ce soit dans les jardins, sur les balcons ou aux fenêtres, les arbres et les fleurs font partie maintenant de notre cadre de vie.

Le Département a été bien sévère à notre égard, car nous n'avons obtenu que deux prix au concours des maisons fleuries, malgré les efforts que nous avons constaté.

Les rudes conditions atmosphériques de cet hiver ainsi que celles difficiles du printemps, sont peut-être la cause de ce demi-succès, le Jury s'étant prononcé trop tôt dans la saison pour apprécier à sa juste valeur le fleurissement.

Cette année encore, nous travaillerons ensemble pour un meilleur environnement et DANGE ST ROMAIN sera encore plus attrayant.

"Fleurir pour soi, mais aussi pour les autres".

NAUD Denyse

Responsable



CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

RECOMPENSES MUNICIPALES

1ère catégorie : M. Jean CAILLE - Le Clos des Barres
Rue des 3 Moulins

M. Gérard BOUIN - 9, rue de la Gravelle
Visible de la rue du Collège

M. Franck BESNARD - 10 rue de la Tuilerie
Visible de la rue du Collège

M. René GAUVRIT - 21 rue Justin Pachet

4ème catégorie : Mme Michèle DEBAY - 18, rue de Mamer

RECOMPENSES DEPARTEMENTALES

1ère catégorie : Maison avec jardin très visible de la rue
Une mention à M. Jean CAILLE rue des Trois Moulins Le Clos des
Barres

4ème catégorie : Fenêtres et murs
Une mention à Mme Michèle DEBAY 18, rue de Mamer

LA FORET : plaisir, loisirs et rentabilité ?

Le canton de DANGE ST ROMAIN est le premier canton forestier de notre département. Les 4 600 ha de bois occupent 28% de la surface.

Nous comptabilisons près de 1 160 propriétaires. La surface boisée de notre commune est de 661 ha répartis entre 187 propriétaires !

Le parc des loisirs a été, à la fin juin, le théâtre d'activités qu'il convient de souligner.

Plusieurs classes de nos deux collèges ont profité des belles après-midi pour visiter le parc en compagnie de leurs enseignants et d'un conseiller de la Chambre d'Agriculture. Les jeunes ont fait la découverte des essences forestières et arbustives qui se développaient dans ce bois.

Il est intéressant de remarquer que le long du petit parcours pédestre aménagé, une vingtaine d'arbres différents ont été identifiés. Un arrêt au pied de chacun d'entre eux a permis aux élèves intéressés de repérer les diverses formes et couleurs des feuilles ou folioles pour les feuilles et les aiguilles des résineux.

Il serait intéressant de profiter de la diversité de la flore sur ce petit parcours pour l'agrémenter de pancartes permanentes qui identifieraient un spécimen de chaque essence.

Ce "jardin des plantes" en pleine nature deviendrait un lieu de promenade à la fois reposant et instructif pour grands et petits.

Courant juillet, il fut également organisé, pour les propriétaires, avec le concours technique de Centre Régional de la Propriété Forestière et la Chambre d'Agriculture, un parcours dans ce bois.

Le but de cette rencontre était d'étudier sur place les différents moyens de mettre en valeur le taillis de chênes. Dans certains endroits, la technique du "balivage" fut expliquée. Cette technique consiste à repérer à espaces le plus régulier possible (autour de 10 m) de beaux sujets bien droits, avec un houpier (tête) équilibré.

Après le marquage (éventuellement à la peinture) des sujets retenus appelés baliveaux, il convient d'éclaircir le taillis à leur profit et d'abattre les arbres qui peuvent gêner leur développement. Cet abattage doit être progressif pour éviter les accidents provoqués en particulier par une trop brutale mise en lumière des baliveaux.

Ce procédé peut se comparer dans son principe au démariage des carottes dans un jardin. Pour produire de grosses carottes, il faut éclaircir le semis progressivement. Pour avoir de grands arbres, il faut beaucoup de lumière au niveau houppier, mais pas de lumière sur les troncs. C'est la raison pour laquelle les arbres entourant les baliveaux formant le sous-étage, sont supprimés en plusieurs coupes.

L'après-midi a été intéressante pour les trente personnes qui étaient venues chercher des informations sylvicoles.

Un balivage pourrait être réalisé sur une petite parcelle le long du chemin. Il servirait de référence pour les propriétaires qui désirent mettre en valeur leurs taillis.

Ces activités pourront, bien sûr, se renouveler, et les techniciens restent à votre disposition pour tous renseignements et compléments d'information.

B. de CLERVAL - D. CHAUSSE

Chambre d'Agriculture



BUREAU D'AIDE SOCIALE

Tout le monde sait maintenant que le Bureau d'Aide Sociale est une commission importante dans l'activité de la Commune.

En effet, elle fonctionne indépendamment du Conseil Municipal, avec son équipe composée de 4 membres du Conseil et 4 membres nommés par le Préfet, présidée par le Maire, -avec son budget propre, ses projets, ses réalisations-.

Dans chaque commune, le B.A.S. a l'obligation de ce rôle :

- l'étude des divers dossiers concernant :
- prise en charge du ticket modérateur
- prise en charge des cotisations à l'assurance volontaire pour les personnes ne pouvant bénéficier d'une couverture sociale
- aide aux personnes âgées
- allocation de majoration
- placement des personnes handicapées dans les établissements de travail.

Suivant le dynamisme de ses membres, la Commission peut créer d'autres activités. En ce qui nous concerne :

- Aide aux familles
=====

La bourse aux vêtements s'est tenue déjà 3 fois : à l'automne 84 (bulletin n° 9), au printemps le 12 et 13 avril 85 et cet automne le 28 septembre.

Nous pouvons dire que malgré la défection de plusieurs communes du canton, la bourse aux vêtements connaît un succès grandissant.

Voici des chiffres qui nous le prouvent, ceci pour DANGE ST ROMAIN :

<u>En avril</u>	<u>En septembre</u>
47 déposants	57 déposants
500 vêtements collectés	603 vêtements collectés
41 personnes ont vendu	36 personnes ont vendu
79 vêtements vendus	130 vêtements vendus
<hr/>	<hr/>
139 au total pour le Canton	190 au total pour le Canton

Nous continuerons donc cette activité malgré le gros travail que cela donne. Grâce à 18 personnes bénévoles qui ont la gentillesse de nous donner de leur temps, cette année encore, nous avons triomphé du travail. Merci de tout coeur à toutes.

Le B.A.S. aide en secours exceptionnels, les familles en situation sociale plus difficile, à plus forte raison lorsqu'il y a des enfants.

- Aide aux personnes âgées

=====

Cette année, afin de satisfaire le plus grand nombre possible, deux actions sont prévues, sans toutefois dépasser le budget alloué :

- le colis de Noël,
- le repas avec participation.

Le colis de Noël

Il est offert à toutes les personnes de 70 ans et plus. Celui-ci sera plus légèrement garni que l'an dernier, en étant cependant tout à fait substantiel.

En complément de ce cadeau, le B.A.S. organise un repas pour entretenir l'amitié entre tous les retraités de la Commune.

Le repas

Il aura lieu au "Floréal" le 15 février 1986. Il s'adresse à toutes les personnes retraitées.

Il est évident que la somme d'argent attribuée au repas ne sera pas suffisante, il sera donc demandé une participation :

- pour ceux qui ont reçu le colis : 20 francs,
- pour les moins de 70 ans : 50 francs.

Les personnes ne pouvant se déplacer

Les membres du B.A.S., voire du Conseil Municipal seront à leur disposition pour aller les chercher et les reconduire à leur domicile. Il suffit de le faire savoir à la Mairie.

Nous avons fait en sorte que chacun puisse profiter de ce que nous mettons à sa disposition, que chacun ne se sente pas plus défavorisé qu'un autre.

Nous continuons à être très attentifs à toutes suggestions et ferons en sorte de les mettre en pratique si nos possibilités matérielles le permettent.

L'ouverture du Foyer-Résidence "Le Floréal" a eu lieu le 29 juin 1985. Huit personnes ont pris possession de leur appartement. Depuis, de semaine en semaine, le nombre grandit.

Nous avons pour l'instant, presque les 3/4 des logements occupés.

Nous ne ferons pas d'éloges de cette réussite. L'enthousiasme des personnes accueillies suffit à en faire la réputation. Nous regrettons que pour l'instant, seules dix personnes dangéennes bénéficient de ce lieu d'enchantement. Les derniers hésitants peuvent toujours se décider, il reste encore des places. Une mauvaise presse avait fait circuler de bien vilains "bobards", mais nous invitons chacun à se rendre compte par lui-même des réalités. Le Foyer Résidence se veut, et est, très ouvert à toute personne curieuse de voir la réalisation d'une telle réussite dans la Commune.

Nous informons que le restaurant du Floréal est ouvert à toute personne retraitée de la Commune pour des repas assidus ou occasionnels. Il suffit pour cela de se renseigner auprès de Madame RAPPY, la directrice du Foyer. Tél : 49.86.31.60 ou 49.86.31.61.

Nous vous invitons aussi à la participation des activités du Foyer : cinéma en après-midi, goûter, activités manuelles, etc.

Madame RAPPY est secondée par une équipe de travail qui se compose : d'un homme toutes-mains Mr GUÉDON Didier qui est chargé de tout l'environnement, des bricolages, enfin notre "fait tout" maison. Mr BESNAULT est notre gardien de nuit. Il répond présent en cas d'appel d'un résident au cours de la nuit ; en compensation, un logement lui est attribué. Quatre jeunes femmes assurent la propreté de l'Etablissement. Chacune travaille quatre heures par jour.

La cuisine est assurée par un cuisinier chevronné, aidé de deux serveuses.

Depuis juillet, le restaurant du Club des 2 cités dépend du B.A.S. De ce fait, les repas du Club sont préparés par les soins du cuisinier du Floréal.

La vie au Foyer-Résidence

"Les journées ne sont pas assez longues" dit une résidente, "je n'ai pas le temps de faire mon travail !"...

Pourtant le boulanger est matinal, il passe à 9 heures. Heureusement, une petite organisation s'est établie et une personne par "allée" est déléguée pour rapporter le pain.

La matinée passe très rapidement puisque régulièrement nous avons des retardataires au restaurant où le repas est servi à 12h30... Mais ne parlons pas que des lambins, il y a aussi les autres qui, eux, arrivent vers 12h15. Ils s'installent dans le salon pour prendre "un bain de soleil" par les baies vitrées.

Enfin, nous passons à table après avoir, bien entendu, consulté le menu affiché. Le service s'effectue dans une bonne ambiance puis nous nous retrouvons autour d'une même table pour prendre le café, échanger les dernières nouvelles, actuellement jouer au "Bingo".

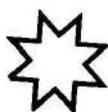
Mais bien vite le besoin d'une sieste se fait sentir et nous nous séparons pour une heure ou deux. Ensuite, suivant le programme proposé par la directrice et selon notre bon plaisir, nous nous retrouvons soit pour un goûter d'anniversaire, soit pour travailler du papier crépon, ou tout simplement pour jouer, mais cet été nous avons tout particulièrement apprécié l'ombre du kiosque pour y discuter.

Et voilà ! L'après-midi touche à sa fin. Justement, notre voisine arrive du bourg, le panier garni d'emplettes, et nos cyclistes reviennent de leur promenade quotidienne.

Chacun ayant passé l'après-midi comme il l'entendait, est heureux de rentrer chez lui pour préparer son dîner.

MARCELLE LOIZON

Maire-Adjoint



COMMISSION : ENSEIGNEMENT ET RESTAURANT SCOLAIRE

Classes de Perfectionnement

Quelques mois après l'inauguration officielle, l'Inspection d'Académie a décidé de fermer une classe de perfectionnement. Après plusieurs courriers du Conseil Municipal et du S.I.V.O.M., cet état de fait n'a pu être modifié au grand regret de la Municipalité.

Informatique

Les deux classes primaires (L. Pergaud et A. Daudet) sont dotées maintenant d'ordinateurs. La dépense pour la Commune est de 44 456 FR. Un Club Informatique a également été créé et pourra utiliser ce matériel.

Garderie

Le 21 octobre, une assemblée générale constitutive a permis l'élection du Conseil d'Administration. Beaucoup de démarches administratives restent à faire mais la bonne voie est prise pour la concrétisation de ce projet.

Restaurant scolaire (année 1984)

Le nombre de repas enfants servi est de 23 764 pour un prix moyen de 13,14F. Une subvention FORMA de 9 598,57 Francs a été perçue ; il restait donc à la charge de la Commune une somme de 75 478 Francs.

Quelques problèmes de surveillance subsistent, mais ceux-ci sont en voie d'amélioration.

Pour 1985, le prix du repas sera de 12,00 Francs.

GERARD ARNAUD

Responsable

COMMISSION JEUNESSE ET SPORTS

L'activité sportive à DANGE ST ROMAIN est toujours très vive dans toutes les sections grâce au dévouement de nombreux bénévoles qui consacrent beaucoup de leur temps aux sports qu'ils aiment.

Les résultats ne sont pas toujours à la hauteur du dévouement et des espoirs de tous, mais importe d'abord l'esprit dans lequel le sport est pratiqué.

Les installations mises par la Commune à la disposition des sportifs sont dans l'ensemble tout à fait satisfaisantes et nous demandons à tous de les respecter.

L'encadrement des jeunes, dans la plupart des sections, est la première préoccupation des dirigeants. On ne peut que les encourager dans cette voie qui assure l'avenir sportif de notre Commune.

Dans le cadre de l'A.S.D.R., il faut faire confiance aux dirigeants et responsables pour amener les équipes sportives à un niveau digne de DANGE ST ROMAIN.

Docteur Robert STANGHELLINI

Maire-Adjoint

Conseiller général

COMMISSION DES AFFAIRES CULTURELLES

Salle des Fêtes

La salle municipale -dite salle des fêtes- ne désemplit pas ! Chaque week-end, du vendredi soir au dimanche soir, s'y succèdent les Associations de DANGE ST ROMAIN et des environs : bals, concours de belote, expositions, buffets campagnards, arbres de Noël, soirées en tous genres...

Cette forte demande a donc justifié la nécessité d'établir un calendrier des Fêtes, crée il y a plusieurs années par le Dr MARIE, continué par le Dr STANGHELLINI.

Mais il manquait une annexe pouvant servir de loge pour les artistes et d'office pour les cuisiniers.

Grâce à une bonne équipe de bénévoles, à l'initiative de Jean FIETTE sous la conduite de Jean CAILLE, c'est chose faite !

La Municipalité remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont oeuvré pour cette construction et son installation, en donnant soit de leur temps, soit de leurs ressources, permettant ainsi une substantielle économie.

Un buffet, flatteur à l'oeil et au palais fut organisé par le Conseil Municipal, le vendredi 4 octobre, en l'honneur de toutes les bonnes volontés, afin de les remercier de leur courage et de rassembler les Associations concernées.

MARIE ANTOINETTE

Responsable

Bibliothèque

<u>Responsables</u>	Mme MORILLEAU, Mme CHAUSSE Monique
<u>Horaires</u>	Mercredi : 9h00 à 11h00 ; Vendredi : 16h30 à 18h30.
<u>Cotisations 1985</u>	Gratuit pour les enfants et les jeunes scolarisés 11 francs pour les adultes.

VIE

DES

SOCIETES

LE COMITE DE JUMELAGE

Au cours de l'année, le Comité s'est efforcé de consolider les liens avec la commune de MAMER (Grand Duché du Luxembourg) par des contacts avec les responsables et en recevant, sur sa demande, l'Harmonie-Union le 14 juillet dernier.

Le programme de cette visite s'est déroulé dans d'excellentes conditions.

Le samedi, les musiciens de MAMER ont donné un concert de bienfaisance au profit des oeuvres sociales de la Commune. Une première partie classique avec des musiques luxembourgeoises et françaises : Um glacis de Klaus Krumlowsky, l'ouverture des Saltimbanques, un pot-pourri sur des mélodies du Luxembourg au nom bien difficile pour les Dangéens (Vum Minettan L'Eisleck). Puis, une seconde partie plus moderne avec des airs de la Belle Epoque et des succès de Charles TRENET.

Et, le dimanche à midi, ce fut un agréable apéritif-concert sous le magnolia, par nos deux musiques.

D'autre part, les échanges de jeunes de 12 à 14 ans des deux communes amorcés l'an dernier se sont poursuivis très favorablement cette année.

On note même une progression très encourageante pour l'avenir.

Tout d'abord, 11 Dangéens se rendent à MAMER du 11 au 20 juillet et après un séjour bien occupé en sorties et en soirées en commun, ils reviennent avec 7 Mamérois jusqu'au 28 juillet.

Sortie aux Petites Minaudières avec le Centre Aéré et soirées chez les uns et les autres meublèrent un séjour trouvé trop court par tous. Mais tout a une fin, et un recommencement en 1986. Enfin, tous l'attendent, après la traditionnelle photo de groupe devant la Mairie.

1986 marquera le dixième anniversaire de notre jumelage.

Le Comité -élargi à l'ensemble des associations- a décidé de marquer solennellement cette date.

23 juin 1986 : une délégation de DANGE ST ROMAIN se rendra à MAMER pour participer à la Fête Nationale luxembourgeoise.

14 juillet 1986 : une délégation luxembourgeoise sera reçue à DANGE ST ROMAIN à l'occasion de notre Fête Nationale.

Puissions-nous en cette circonstance recréer l'exceptionnelle ambiance de chaude amitié qui avait marqué en 1976 les festivités du jumelage et dont chacun a gardé le souvenir...

RATTE HENRI

Président

FURGET JACQUES

Secrétaire



CLUB INFORMATIQUE COMMUNAL

Vos enfants font de l'informatique à l'école et vous voulez leur montrer que vous connaissez le sujet ?

Vous voulez satisfaire une curiosité bien légitime ?

Professionnellement, vous y voyez un intérêt certain pour votre avenir ?

Alors, pour vous, nous venons de créer un club informatique à DANGE ST ROMAIN.

Certes, il n'en n'est qu'à ses premiers balbutiements, mais nous avons d'ores et déjà crée une association comprenant quinze membres, et une dizaine de personnes se sont portées volontaires pour faire de l'animation.

Les ordinateurs dont nous disposons sont de type T07/70 et M05.

Concrètement, le club devrait ouvrir dans le courant du mois de février 1986, le temps pour nous de mettre en place les statuts et le règlement intérieur et aussi d'assurer une formation de base aux animateurs.

La date d'ouverture et les modalités de fonctionnement vous seront communiquées ultérieurement.

Je pense que la vie d'une commune dépend beaucoup du dynamisme de ses associations et je souhaite vivement que notre club obtienne un réel succès face à cette activité grandissante qu'est l'informatique.

Pour tous renseignements, contacter :

Le secrétaire : Mr RICHER Claude TEL : 49. 86. 38. 14

Le Président : Mr TROUVE Christian TEL : 49. 86.39.68

CHRISTIAN TROUVE
Président

U. C. I. A.

En décembre 1984, sur l'initiative d'une commerçante dynamique de DANGE ST ROMAIN, avec la participation du syndicat d'initiative et de bénévoles naissait une animation pour les fêtes de Noël. Nombreux sont les enfants qui purent apprécier les chocolats du Père Noël et les promenades en voiture à cheval. Une sonorisation fut installée.

Cette animation sonore fut financée par la quasi-totalité des artisans-commerçants. C'est ainsi que germa l'idée de créer une union commerciale. Des statuts furent déposés en mai 1985, un bureau fut constitué et avant les vacances était née l'U.C.I.A. (Union des Commerçants, Industriels et Artisans) de DANGE ST ROMAIN.

Cette association s'est donnée pour objectif la promotion du commerce et de l'artisanat locaux. Elle est financée par les adhérents, les subventions diverses et les dons de membres bienfaiteurs.

Son activité pour 1985 sera marquée par une grande animation commerciale sur la période de décembre articulée autour de deux axes principaux :

- Une première quinzaine de promotions avec le jeu du réveil qui va faire gagner plus de 60 cadeaux, ponctuée par le tirage d'un super gros lot, le 14 décembre lors de la remise des cadeaux salle de la Mairie. Les participants à cette action seront reconnaissables au sigle U.C.I.A. collé sur leur vitrine.

- La deuxième quinzaine de décembre appelle les jeunes de moins de 16 ans à jouer.

Les vitrines de vos commerçants seront décorées et les enfants devront reconnaître les fables et les contes proposés. Certaines vitrines seront décorées avec le concours du Foyer Culturel, que nous remercions.

Pour déposer les bulletins-réponses, des urnes seront à leur disposition dans tous les commerces participant à l'opération.

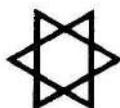
Les lauréats seront récompensés par de nombreux cadeaux début janvier après dépouillement.

Pour conclure cette année 1985, un effort particulièrement important sera fait pour la décoration des vitrines, et nous invitons tous les habitants de DANGE ST ROMAIN, souhaitant donner un air de fête à leur ville, à décorer leur façade.

Pour cette nouvelle année 1986, l'U.C.I.A. vous offre ses meilleurs voeux.

PREVOST PATRICIA, Présidente

POTET PASCAL, Secrétaire



A. S. D. R.

Lettre du Président

Depuis huit ans que je fais partie de "l'équipe bénévole" de l'A.S.D.R., j'ai occupé respectivement un poste de président d'une petite section, ensuite secrétaire de l'omnisport et maintenant président.

Je n'en tire aucune gloire, il en faut un et croyez-moi, les prétendants ne se bousculent pas !

Au fil de ces huit ans, j'ai fait une constatation qui me gêne vis à vis des habitants de DANGE ST ROMAIN.

C'est le désintérêt de la majorité des parents dont les enfants exercent un sport au sein d'une section.

Sur 450 participants adultes et jeunes au sein des différentes sections, je crois que l'on peut dénombrer : ...

Allons, soyons généreux : 50 bénévoles !

Pensez-vous que cela durera ?

Croyez-vous que ceux qui actuellement font "tourner la machine" ne vont pas un jour se décourager ?

Si vous souhaitez des loisirs payants pour vos enfants nous y arriverons bientôt !

J'attire votre attention sur le fait que les sections accueillant des jeunes ne sont pas des garderies et ont besoin du soutien de la majorité des adultes.

Espérant que mon appel ne sera pas celui fait dans le désert en d'autre temps.

Venons-en maintenant à la vie actuelle de notre club :

En plus des sections Athlétisme, Billard, Cyclotourisme, Football,
Sport-Boules, Tennis, Tennis de Table,

nous avons le plaisir de compter dans nos rangs une section de
gymnastique déjà connue à DANGE ST ROMAIN sous le nom de "L'ESPOIR SPORTIF".

Je pense que cette dernière venue parmi nous, pourra s'épanouir au fil
du temps et pour ma part je lui souhaite : "Bon vent".

ALAIN RICHARD

Président



- Section Athlétisme -

Renseignements/Inscriptions : DENOUES Jacques Le Liza 86220 DANGE ST ROMAIN

Tél : 49. 86. 46. 26

Cette section compte trente licenciés et continue à obtenir des résultats de bon niveau.

1 titre de championne du POITOU pour Séverine BINET. De nombreux titres de champions de la VIENNE pour :

Sophie BOUIN	: 7 titres
Sabine BODIN	: 3 titres
Sandra BRUNET	: 3 titres
Dominique GILARD	: 3 titres
Sandrine MEUNIER	: 2 titres
Sophie BINET	: 2 titres
Séverine BINET	: 1 titre

De plus, Sophie BOUIN s'est qualifiée aux championnats de FRANCE-Indoor sur 60 m.

7 de nos jeunes athlètes ont participé aux Jeux de l'avenir régionaux.

2 jeunes benjamins ont reçu des récompenses pour leurs brillants résultats dans les triatlons.

Pointe d'or pour Sophie BINET avec 80 points.

Pointe d'argent pour Dominique GILARD avec 73 points.

Souhaitons que cette section, exclusivement composée de jeunes continue de recevoir toute l'aide matérielle et d'encadrement dont elle a besoin.

JACQUES DENOUES

Président

— Section Billard —

Renseignements : Mr Gérard MALBRANT café de la Terrasse DANGE ST ROMAIN
Tél. : 49.86. 41. 25

Cette section regroupant 30 participants, se rajeunit d'année en année avec une motivation en match de plus en plus grande.

Remercions cependant les quelques anciens qui s'adaptent très bien à cette nouvelle ambiance.

- En 84/85, le Billard Club de DANGE ST ROMAIN a disputé le championnat de ligue et a terminé à la 4ème place.

En coupe par équipe : 2 places de 1/2 finaliste et une en 1/4 finaliste.
En individuel : saison extraordinaire, puisque

- la coupe HUGUET est remportée par Mr ALONSO devant 265 participants
- la coupe féminine est remportée par Mme GIRARD Patricia
- la coupe des Présidents revient à Mr Gérard MALBRANT.

Nous avons également innové en disputant les premières douze heures de DANGE ST ROMAIN. Cette animation ayant rencontré un tel succès que nous sommes prêts à recommencer.

Un autre divertissement est la "PETANQUE BILLARD" qui se joue avec 16 boules et intéresse joueurs et débutants.

Enfin, rappelons que ce sport (qui est en fait, un art) est ouvert à tous et procure distraction, détente, réflexion et envie de gagner.

Gérard MALBRANT

Président

— Section Cyclotourisme —

Renseignements : Mr DUBOIS Jacques 110 route nationale 10 DANGE ST ROMAIN

Tél : 49. 86. 44. 12

Avec ses 26 licenciés, cette section continue à vous offrir diverses possibilités de vous maintenir en forme : d'abord par la sortie hebdomadaire du dimanche matin, et ensuite par différentes participations :

1°) Brevet AUDAX (22,5 km/heure de moyenne minimum)

100 kms : 8 cyclos ont participé à ce brevet,

150 kms : 4 cyclos ont participé à ce brevet,

200 kms : 5 cyclos + 1 cyclote (Mme HARNE Christine),

300 kms : 3 cyclos.

2°) Brevet fédéral (allure libre)

100 kms : 6 cyclos ont participé

500 kms : 1 cyclo Mr HARNE Jean-Claude a participé

circuit : MONTMORILLON - LE PUY - MARY et retour à
MONTMORILLON.

3°) Participation aux 10 heures des ORMES.

J.P. BASTARD et J.C. HARNE

4°) Le groupe a participé à plusieurs randonnées régionales et 5 cyclos étaient présents à la semaine fédérale du cyclotourisme à ST OUEN L'AUMONE (VAL D'OISE).

Il n'est pas nécessaire d'être un professionnel du vélo pour participer à cette activité, il suffit de vouloir maintenir une condition physique que, quelquefois, nous avons tendance à négliger.

Informez-vous et venez en promeneur le dimanche matin avec nous.

JACQUES DUBOIS

Président

— Section Football —

Renseignements : Mr STANGHELLINI Robert 3 rue des 3 moulins Tél : 49. 86. 42. 75
ou Hotel de la Gare 16 rue de la Gare Tél : 49. 86. 40. 28

86220 DANGE ST ROMAIN

Cette section connaît actuellement un problème pour son équipe "phare".

En effet, l'équipe 1ère termine la saison 84/85 7ème sur 11 de son championnat, et si les joueurs ne sont pas plus assidus aux entraînements, il semble peu probable que cela puisse s'améliorer.

Il est dommage que le maximum soit fait par les dirigeants de cette section et que les joueurs se rendent aux entraînements suivant leur bon plaisir.

Il paraissait évident que la pratique du football dans de bonnes conditions soit le résultat d'un entraînement suivi. Il semblerait qu'à DANGE ST ROMAIN, notre équipe "phare" n'ait pas besoin de mettre en pratique cette solution.

Heureusement, les autres équipes se comportent honorablement. En effet :
l'équipe 2 se classe 2ème sur 10, échoue malheureusement lors des barrages,

l'équipe 3 composée en partie de vétérans, et servant de "bouche trou" pour compléter les équipes précédentes, termine 6ème sur 10,

l'équipe cadet réalise une très bonne saison terminant 2ème de 1ère division départementale à 1 point du 1er,

l'équipe minimes disputait le championnat de 1ère division départementale qui semble être d'un niveau trop élevé actuellement pour ces joueurs puisque l'équipe termine 8ème sur 8.
Rien n'est perdu, l'avenir est à eux !

l'équipe Pupilles I réalise une très bonne saison terminant 2ème de sa poule en championnat départementale de 1ère division.

l'équipe Pupilles II ne réalise pas de si bons résultats 5ème sur 6 dans le championnat de 2ème division. Mais avec le travail et la persévérance, beaucoup de progrès sont possibles.

l'équipe Poussins Très bonne tenue des 2 équipes qui disputent des plateaux sans classement.

Il reste à espérer qu'au fil du temps, tous les joueurs réalisent que pour qu'une équipe obtienne des résultats, il est nécessaire de faire des efforts.

ROBERT STANGHELLINI

Président



— Section Gymnastique —

Renseignements : Mr ROY Jacques 11 route de Descartes DANGE ST ROMAIN

Tél : 49. 86. 45. 78

Cette année, l'A.S.D.R. a vu naître une nouvelle section "la Gymnastique".

Le potentiel de sportifs réunis sous le nom de l'A.S.D.R. se trouve augmenté de 20.

Etant à son début d'exercice au sein de l'omnisport, cette discipline n'a pas de bilan d'activité à vous offrir.

Les participants étant issus de "L'ESPOIR SPORTIF et CULTUREL" bien connu à DANGE, ne tarderont pas à combler ce vide en portant le nom de DANGE ST ROMAIN aux quatre coins du département.

Il nous reste à souhaiter à cette nouvelle section une très bonne saison 85/86, et pensons que de nombreux lauriers seront acquis lors de la manifestation du 25 avril 1986 qui se déroulera avec 300 gymnastes à la salle omnisport.

JACQUES ROY

Président

— Section Tennis —

Activités saison, 1984 - 1985

La section Tennis de l'A.S.D.R. voit, comme chaque année, ses effectifs augmenter, puisque le nombre de licenciés atteint 185, pour 163 l'année précédente.

Sur cet effectif, 30 adultes pratiquent en compétition avec plus ou moins de bonheur : quatre équipes étaient engagées en Coupe du Printemps de la Vienne. A noter le très bon comportement des deux équipes féminines qui évoluent en 1ère et 2ème division. Les hommes, quant à eux, jouaient en 2ème et 4ème division.

En coupe d'hiver, qui se déroule actuellement, les deux équipes féminines se distinguent encore en pointe de leurs divisions respectives les messieurs obtiennent de moins bons résultats... manque de motivation ?

Ce qui est plus important est l'éclosion de jeunes joueurs (poussins, benjamins et minimes) qui sont tout à fait motivés puisqu'ils ont suivi les stages organisés à leur intention l'été dernier, et participent assidûment, au nombre de 25, à l'Ecole de Tennis d'Hiver. Leurs résultats en compétition, sans être encore formidables, marquent un net progrès et laissent bien augurer de l'avenir.

Je tiens, à ce propos, à remercier les parents de nos jeunes joueurs qui sont toujours disponibles pour les conduire et les encadrer dans les divers déplacements imposés par le calendrier des compétitions. Il est tout à fait réconfortant pour les responsables du Club de rencontrer des parents qui se sentent concernés par l'activité sportive de leurs enfants. Et cela nous encourage à donner la priorité à notre "politique" des jeunes.

Comme chaque année, notre section a organisé deux tournois de Tennis ; un tournoi de simple au mois de juin (une centaine de participants, plus de 150 matches joués) et un tournoi de double mixte en septembre (24 équipes engagées).

Outre les activités sportives, la section Tennis organise, le dernier samedi de novembre, son bal annuel qui est très apprécié, malgré un léger fléchissement en 1984. Nous pouvons déjà annoncer une forte affluence pour cette année.

Notre section fonctionne de manière tout à fait satisfaisante et n'a eu à connaître aucun problème majeur ; ceci grâce au dévouement et à la vigilance d'une équipe dirigeante bénévole composée d'amis dont le seul souci est le développement de la section dont ils ont la charge, et grâce aussi, aux installations que la Commune met à notre disposition dans les meilleures conditions possibles ; nous remercions ici le Conseil Municipal et nous continuerons à honorer sa confiance.

Pour terminer, un bref résumé chiffré :

- Nombre de licenciés :	185
- Nombre de joueurs et joueuses classés :	14

Ecole de Tennis :

- Nombre d'adultes :	18
- Nombre de jeunes :	25

Equipes engagées :

- Dames :	2
- Hommes :	2
- Jeunes :	3

Nombre de matches joués en compétition
saison 1984 - 1985 :

327

Dr STANGHELLINI

Président

— Section Tennis Je Table —

Renseignements : Mr LECOMTE Yves 7 rue Ludovic GOULIER DANGE ST ROMAIN

Tél : 49. 86. 36. 98

L'effectif de la section Tennis de Table pour la saison 84/85 a été de 9 licenciés.

Depuis le début de la saison, la municipalité a mis à la disposition de la section les anciennes classes de perfectionnement de ST ROMAIN.

Ainsi, nous avons maintenant un local où nous pouvons avoir des activités normales : entraînement pour les jeunes le mardi, et compétitions en championnat départemental.

Actuellement, il faudrait augmenter l'effectif de la section en adultes et en jeunes afin de retrouver les activités que nous avions il y a plusieurs années.

Les personnes intéressées peuvent se joindre à nous.

YVES LECOMTE

Président

ESPOIR SPORTIF ET CULTUREL

L'année écoulée a vu L'E.S.C.D.R. avec ses 60 licenciés au :

- Challenge d'hiver le 10 mars à DANGE ST ROMAIN
- Challenge de printemps le 14 avril à POITIERS
- Les Etoiles (récompenses individuelles) le 28 avril à MAULÉON
- Les Poussins le 9 juin à THOUARS avec pour cette année la participation de l'école de gym (les 4 à 6 ans) qui ont obtenu 1 médaille hors concours par le Président de l'Union du Poitou (DANGE ST ROMAIN à l'honneur).
- Le Festival d'Ars en Ré le 12 mai 85 regroupant 2 500 participants (Gym, Majorettes et Musique) dont DANGE ST ROMAIN :
 - Les Jeunesses en Excellence D ont obtenu le 2ème prix,
 - Les Pupilles en Division D ont obtenu le 1er prix,
 - Les Aînés en Honneur E : 1er prix hors concours.

Actuellement en plein essor, il regroupe 80 licenciés, filles et garçons.

Cette année, ouverture d'une section baby de 4 à 6 ans (initiation à la gym). Ouverture de la section "Adultes et Aînés".

La section Gym de l'Espoir Sportif et Culturel est donc maintenant au complet pour tous les âges à partir de 4 ans.

Son lieu d'entraînement est le gymnase du SIVOM situé à côté du Collège Nationalisé et ses jours sont :

- le lundi de 17h00 à 18h00 pour les 4 à 6 ans garçons et filles
- le lundi de 20h00 à 22h00 pour Adultes et Aînés
- le mardi de 17h00 à 19h00 pour les garçons de 6 à 14 ans
- le vendredi de 17h00 à 19h00 pour les filles de 6 à 13 ans
- le samedi de 14h00 à 16h00 pour Adultes et Aînés.

En fin de saison 84/85, notre nouvelle affiliation à la F.F.G. nous permet d'avoir une petite place au sein de l'A.S.D.R. qui nous a très bien accueillis.

L'Espoir Sportif et Culturel comporte aussi une section loisirs qui s'occupe de camps de vacances pour enfants et de voyages pour adultes.

L'an passé : 1 voyage à Rome pour Adultes,

1 camp musical pour Jeunes en juillet 85 dans les Pyrenées..

Pour l'an prochain :

1 voyage Espagne-Portugal "FATIMA",

1 camp projeté pour les Jeunes dans le Massif de la Vanoise en SAVOIE.

ROY JACQUES

Président



GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Pour la saison 83/84 la section comptait 62 licenciés, et pour la saison 84/85 elle en comptait 54.

Les séances, au nombre de deux par semaine, ont lieu le lundi et le jeudi de 20h00 à 21h00 au gymnase et durant toute la période scolaire.

Tous les 15 jours, la séance du lundi est une séance de danse moderne animée par Madame LARMIGNAT Pascale, professeur de danse à CHATELLERAULT.

Les autres séances sont animées par :

- Madame HERAULT Monique,
- Madame CHARBONNIER,
- Madame PREVOST Patricia,
- Monsieur LARAQUE.

La Gymnastique Volontaire s'adresse aux adultes de tous âges et à partir de 18 ans aussi bien aux hommes qu'aux femmes.

Pour tous renseignements ou inscriptions (130 francs pour l'année) à la section, s'adresser chez :

- Madame BISSON Jeannine Rue de la Gare à DANGE,
- Madame GRIMAUD Geneviève 5 résidence La Rivière à DANGE,
- à la Mairie, ou directement au gymnase au moment des séances.

Pour la bonne humeur, la section ne demande qu'à accueillir de nouveaux membres.

GRIMAUD GENEVIEVE

Présidente

FOYER CULTUREL

1984 - 1985

Le Foyer Culturel se compose de trente membres.

Présidents d'honneur : Monsieur M. EMERY
Monsieur H. RATTE

<u>Membres du bureau</u> :	Mme Antoinette MARIE	Présidente
	Mme Colette CHAMPION	Vice Présidente
	Mme Nicole RICHARD	Secrétaire Générale
	Mr Claude ROY	Trésorier
	Mme M. France VIEL	Trésorière Adjointe
	Mme Jacqueline SABASTIA	Secrétaire
	Mme Michèle de BORDE	Secrétaire Adjointe

Membres du Conseil d'Administration :

Mme J. BISSON	Mme B. BRAULT	Mme J. BRIONNE
Mme J. CATILLON	Mme L. CAUFRIEZ	Mme R. CONSTANTIN
Mme J. GARGOT	Mme C. GILBERT	Mme A. LEVY
Mme J. MAUDUIT	Mme S. MOREAU	Mme D. NAUD
Mme AM. PENIN	Mme S. PANNETIER	Mme N. RIGAUD
Mme N. ROY	Mr. J. FURGET	Mr G. POTET
Mr G. ALLIGNET	Mr P. COLLIN	Mr C. DAGUISE

Animateurs bénévoles :

Mme M. de BORDE	Mme M. BOURGUEIL	Mme G. BRAULT
Mme L. CAUFRIEZ	Mme M. GIRAUDEAU	Mme G. GRIMAUD
Mme D. JOUZEAU	Mme A. LEVY	Mme P. LARMIGNAT
Mme J. MAUDUIT	Mme M. MINETTE	Mme D. NAUD
Mme N. RIGAUD	Mme N. ROY	
Mr G. ALLIGNET	Mr P. COLLIN	Mr H. CHARTIER
Mr G. POTET	Mr X. SORRIBAS	

Membres adhérents :

Adultes.....	121
Enfants.....	200

Soit 321 membres actifs

Fonctionnement :

9 mois du 15 septembre au 15 juin

Lieux :

Foyer Culturel, Centre Social, Atelier de Poterie, Bibliothèque

NOS MANIFESTATIONS

16 décembre 1984 :

Noël à l'Eglise de St Romain avec le concours de la chorale "Le chœur des deux rives", la Nativité représentée par un groupe d'enfants du Foyer, des contes de Noël dits par Madame G. GRIMAUD.

19 décembre 1984 :

Arbre de Noël réservé aux enfants du Foyer.

16 décembre 1985 :

Soirée carnaval à DANGE.

1 juin 1985 Fête de l'Enfance :

Exposition dans l'après-midi ; soirée récréative le soir.

13 au 18 mai :

Exposition des "Indiens d'Amérique du Nord"

Du 24 au 29 juin Semaine folklorique :

Comprenant une exposition, un buffet exotique, une soirée folklorique. Cette année, le pays invité était l'INDE.

NOS SORTIES

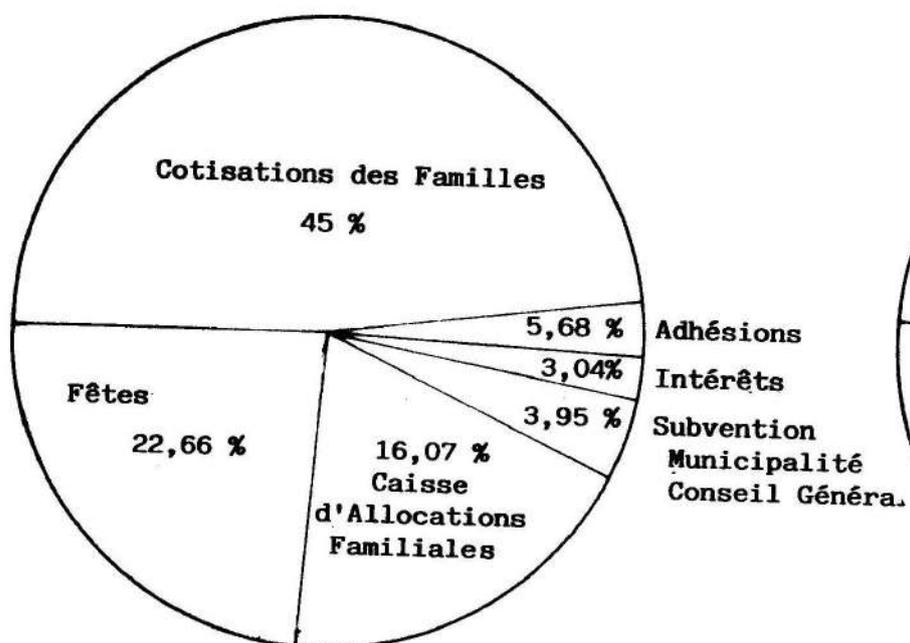
17 octobre Voyage à TOURS et visite du Château
13 janvier Cirque de MOSCOU à PARIS
6 décembre Voyage shopping à PARIS
Du 11 au 28/07 Echanges entre jeunes de MAMER (Luxembourg) et jeunes de DANGE ST ROMAIN

NOS ACQUISITIONS

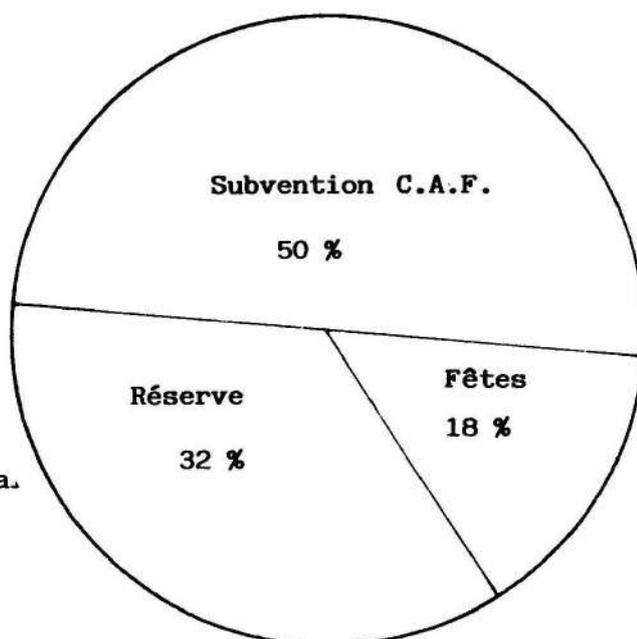
1 perceuse électrique pour l'atelier modélisme
1 horloge murale
5 tatamis supplémentaires pour les activités Judo et Karaté

Participations diverses

Au fonctionnement



Aux achats de matériel



FOYER CULTUREL DE DANGÉ SAINT-ROMAIN 1985 - 1986

ACTIVITÉS ENFANTS (- 16 ANS)					
ACTIVITÉS	JOURS	HEURES	LIEUX	ANIMATEURS	CONDITIONS
Danse classique 1 Danse classique 2	Lundi Lundi	17h à 18h 18h à 19h	Foyer	Mme D. NAUD	Par enfant de moins de 16 ANS
Danse classique 3 Danse classique 4 Conversation anglaise 1 Conversation anglaise 2 Conversation allemande Modélisme Karaté	Mardi id. id. id. id. id. id.	17h à 18h 18h à 19h 17h à 18h 18h à 19h15 17h à 19h 20h à 22h 18h à 21h	id. id. Bibliothèque id. Centre social Atelier	Mme D. NAUD id. Mme M. de BORDE id. Mme A. LEVY M. JP. LIBEREAU M. H. CHARTIER	
Couture - Tricot Vannerie Pâtisserie Dessin - Bricolage Travaux divers Poterie Karaté Théâtre	Mercredi id. id. id. id. id. id. id.	14h à 16h15 id. id. id. id. id. 17h à 19h	Foyer id. id. id. id. id. id.	M. M. BOURGUEIL Mme M. MINETTE Mme G. BRAULT Mme GIRAudeau Mmes J. TITUS et N. ROY Mme N. RIGAUD	* Cette carte permet de pratiquer toutes les activités en versant une cotisation globale de 20F PAR MOIS ou 55 F PAR TRIMESTRE ou 120 F PAR AN
Guitare 1 Culture musicale Guitare 2 Culture musicale Musique d'ensemble Guitare 3 (Jeudi) Accordéon Judo 4	id. id. id. id. id. id. id. id.	13h30 à 14h 14h à 14h30 14h30 à 15h15 15h15 à 15h45 15h45 à 16h30 16h30 à 17h15 17h30 à 18h30 20h30 à 22h	Bibliothèque id. id. id. id. id. id. M. F. DAZAS Foyer	M. X. SORREBAS id. id. id. id. id. Mlle GAUFRIEZ MM. G. POTET et P. COLLIN	
Flûte 3 et 4 Culture musicale	Jeudi	17h15 à 18h15	Bibliothèque	Mlle L. CAUFRIEZ	168 F PAR AN
Danse moderne 1 Danse moderne 2 Modélisme	Vendredi id. id.	17h à 18h 18h à 19h 17h30 à 19h30	Foyer id. Atelier	Mme P. LARMIGNAT id. M. JP. LIBEREAU	Judo 285 315 350F PAR AN
Judo 1 Judo 2 Judo 3	Samedi id. id.	15h à 16h 16h à 17h30 17h30 à 19h	Foyer id. id.	MM. G. POTET et P. COLLIN	Karaté 285 315 350F PAR AN

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS A LA MAIRIE - TÉL. 86.40.01 - LES 12-13-14 SEPTEMBRE DE 9H30 A 12H ET LES 12 ET 13 DE 15H A 18H chez Mme MARIE

OUVERTURE LE LUNDI 16 SEPTEMBRE 1985

ACTIVITÉS ADULTES (+ 16 ANS)					
ACTIVITÉS	JOURS	HEURES	LIEUX	ANIMATEURS	CONDITIONS
Danse Maintien Couture	Lundi Mardi	19h à 20h 14h à 16h	Foyer Foyer	Mme D. NAUD Mmes D. JOUZEAU et J. MAUDUIT	Pour chaque personne, prendre une carte d'adhérent annuelle de 30F. Cette carte permet de pratiquer toutes ces activités en versant PAR AN :
Modélisme	id.	20h à 22h	Atelier	M. JP. LIBEREAU	
Accordéon Karaté	id. Mercredi	17h30 à 18h30 18h à 21h	Foyer	M.F. DAZAS	couture 168F modélisme 120F
Guitare Chorale	Jeudi id.	18h à 19h 20h30 à 22h	Bibliothèque id.	Mlle L. CAUFRIEZ id.	karaté ou judo 285 315 350F chorale 75 F
Judo 1-2-3	Samedi	15h à 19h	Foyer	MM. G. POTET et P. COLLIN	

Notre Foyer Culturel fonctionne maintenant depuis 8 ans et le nombre de ses adhérents, qui était au départ de 96 enfants et de 25 adultes, a progressé d'année en année pour sembler se stabiliser aux environs de 200 enfants et de 125/150 adultes.

Il y règne un climat de confiance, de liberté, et d'amitié bien sympathique entre enfants et animateurs. Nous constatons que les enfants se plaisent chez nous et aiment leur "Foyer Culturel".

Le même esprit se retrouve dans les groupes d'adultes, et pratiquer une activité au Foyer semble être pour eux une détente et un plaisir.

Nos animateurs sont compétents, dévoués, bénévoles et fidèles. Beaucoup d'entre eux viennent encadrer nos adhérents depuis de nombreuses années déjà.

Malheureusement, nous avons eu, cette année, à déplorer le décès de Monsieur Michel AUBRY, Président de notre Club Judo et animateur de l'activité Modélisme. Chaque jour nous sommes obligés d'évoquer son souvenir, tellement sa présence nous était précieuse. Il était compétent et nous pouvions toujours compter sur lui. Nous ne l'oublierons pas.

Nous faisons tous nos efforts pour que nos activités soient variées, attractives et nouvelles.

Nous sommes très reconnaissants envers tous ceux qui nous aident de quelques façons que ce soit.

Nous voulons citer pour DANGE ST ROMAIN :

Tous ceux qui reçoivent nos visiteurs Etrangers des groupes folkloriques
Notre Maire et les Conseillers Municipaux qui mettent le beau bâtiment du Foyer Culturel à notre disposition.

Nous les remercions pour les aides de toutes sortes qu'ils nous apportent et pour leur bienveillance à notre égard.

De notre côté, nous nous efforçons de maintenir les lieux dans le meilleur état que possible, afin que notre "Foyer Culturel" reste un endroit accueillant et chaleureux où il fasse bon de s'y rencontrer et de s'y distraire.

Merci à tous.

A. MARIE

Présidente

LA CHORALE "LE CHOEUR DES DEUX RIVES"

"Viens chanter avec nous", "J'entends une chanson qui me réveille", "Viens voir les comédiens" : autant d'airs qui s'envolent le jeudi soir de la salle de la Bibliothèque à St Romain.

Le chœur des deux rives qui se réunit maintenant depuis sept ans, atteint sa vitesse de croisière et chaque année essaie de parfaire en quantité et qualité son répertoire.

Connaissant une cinquantaine de chants variés de la Renaissance au monde contemporain, du traditionnel Français au Nègre Spiritual de "l'esclavage à la liberté", le groupe se produit en concerts, soit seul, soit en compagnie d'autres chorales, dans divers lieux du Canton et hors département : CHAMBRAY-LES-TOURS, LIGUEIL, CRISSAY SUR MARNE, LEIGNE S/ USSEAU, DANGE ST ROMAIN.

Le chœur des deux rives a pour but essentiel d'apporter à soi-même et aux autres un peu de joie en chantant. Point n'est besoin de savoir le solfège ou autre connaissance musicale : le principal est d'aimer chanter. L'âge non plus n'est pas un handicap ; dès 10 ans une voix est formée et peut donner le meilleur d'elle-même.

Dans la chorale règne une ambiance "bon enfant", enjouée, mettant chacun à l'aise : 1er âge, 2ème âge, 3ème âge font bon ménage et la première victoire de ce groupe vocal est d'avoir réussi à créer un climat d'AMITIE.

REPETITIONS Le jeudi soir de 20h00 à 22h00, salle de la bibliothèque St Romain.

Nous serons heureux de recevoir de nouveaux membres.

A bientôt de vous rencontrer.

Les choristes

LE CINEMA A DANGE ST ROMAIN

Le Foyer Culturel est heureux d'apporter, depuis septembre, une nouvelle animation qui réjouira les amateurs de cinéma.

Tous les quinze jours, le vendredi, vous pourrez voir une sélection des meilleurs films, sortis récemment, à des prix très raisonnables

20 francs et 15 francs en tarif réduit

GUETTEZ NOS AFFICHES !

VENEZ NOMBREUX SALLE MUNICIPALE A DANGE ST ROMAIN à 20h30

A toutes les séances 2 places gratuites sont tirées au sort pour la séance suivante.

FOYER CULTUREL

Baby-Sitting

Parents qui devez vous absenter, aller au bal ou sortir chez des amis,
ne soyez plus soucieux de la garde de vos enfants :

un service existe au sein du Foyer Culturel pour votre tranquillité.

Renseignez-vous et inscrivez-vous à la MAIRIE de :

DANGE ST ROMAIN

A. MARIE
Présidente

GROUPE THEATRAL

Confluent de plusieurs courants ayant pour point commun le goût et l'amour du spectacle, -anciens d'un groupe d'amateurs de DANGE, acteurs amateurs d'une troupe de théâtre d'ABILLY, jeunes et moins jeunes plus ou moins comédiens de nature depuis quelques années un petit groupe s'est formé dans notre ville et montre des pièces de théâtre pour leur plaisir et pour le plaisir de leurs fidèles spectateurs. Après une période d'observation au cours de laquelle il a donné quatre pièces : "Treize à table" en 1982, "Je veux voir Mioussov" en 1983, "Bichon" en 1984, et "Oscar" en 1985, pour différentes associations de DANGE ST ROMAIN, et aussi d'ABILLY, de SAINT-REMY, de St GERVAIS, d'INGRANDES, des ORMES, de PORT-DE-PILES, de MARIGNY-MARMANDE, de DESCARTES et de CHATELLERAULT, le groupe de fait est devenu une association officielle régie par la loi de 1901 le 31 juillet 1985.

Comme toute bonne association, elle a :

- un nom : "Le Groupe Théâtral de DANGE ST ROMAIN",
- un siège social : l'Hôtel de la Promenade,
- et un bureau avec un président : Jacques FURGET, et des secrétaires : Joëlle BERTRAND et Charles GUILLOU, des trésoriers : Danièle DENOUES et Michel BERLAUD.

Si l'on parle "théâtre" toute l'année, la période active proprement dite s'étale sur cinq mois, décomposée en deux phases : les répétitions d'octobre à décembre, et les représentations de janvier à février. Pour les répétitions, grâce à la bienveillante compréhension de la Municipalité, le Groupe peut utiliser la scène de la Salle des Fêtes, ce qui constitue une aide appréciable et une subvention indirecte. L'usage en est apprécié par les quelques 700 à 800 spectateurs qui honorent nos représentations à DANGE ST ROMAIN. Reste le point noir du stockage des décors, l'annexe de la Salle des Fêtes, dans un souci de disponibilité pour les utilisateurs et d'égalité entre les Associations, ne pouvant être retenue pour cet usage. Il serait souhaitable qu'avec le concours de la Municipalité, une solution puisse être rapidement trouvée à ce problème.

En ce qui concerne l'avenir immédiat, pour la saison 1985/86, le Groupe présentera les 11 et 12 janvier et les 1er et 2 février prochains une pièce de Jean MARSAN : "Interdit au public". Le public est invité dans l'envers du décor avec rivalités entre actrices, sublimation de l'auteur-metteur en scène, directeur-souffre-douleur. Car bien entendu, "Interdit au public" n'est pas interdit au public, bien au contraire.

Avec l'espoir de faire passer à chacune et à chacun quelques heures de détente, le Groupe vous dit : "A bientôt !".

J. FURGET

UNION MUSICALE DE DANGE-ST-ROMAIN
--

Notre Société de Musique, en dépit de son trop petit nombre de Musiciens, a malgré tout assuré sa participation à toutes les cérémonies communales.

Notre Chef de Musique Monsieur FIETTE a été de nouveau hospitalisé cette année, il a repris la direction. Nous lui souhaitons un complet rétablissement.

Nos quelques jeunes font de leur mieux et le font même très bien, ce qui permet l'étude et la réalisation d'un nouveau programme pour les concerts.

Malheureusement, il y a peu de jeunes qui s'intéressent à la musique et il n'y a pas de nouvelles inscriptions aux cours.

C'est dommage !

NORBERT MALBRANT

Président

CENTRE AERE

Cette année, le CENTRE AERE de DANGE ST ROMAIN a fonctionné pendant 22 jours, du 1er au 30 juillet inclus, de 9 heures à 18 heures. Le projet d'ouverture au mois d'août, pour l'année 1984, s'étant avéré négatif, n'a pas été reconduit en 1985.

Une garderie, à partir de 7 heures, était assurée ainsi qu'un ramassage par car, matin et soir, dans les communes alentour.

Le CENTRE AERE a reçu 136 enfants, de 3 à 14 ans, ainsi répartis selon les communes :

DANGE ST ROMAIN	70 enfants soit	1 238	journées	
LES ORMES	20	-	-	334 -
PORT-DE-PILES	12	-	-	133 -
VAUX S/ VIENNE	6	-	-	89 -
VELLECHES	6	-	-	69 -
BUXEUIL	2	-	-	44 -
SAINT REMY S/ CREUSE	1	-	-	22 -
Cantons et Départements voisins	18	-	-	234 -

Soit un total de :

2 163 journées

Le prix de la journée s'élevait à 32,00 francs pour les enfants dont les Communes apportant une participation aux frais de fonctionnement du Centre et à 39,00 francs pour les autres.

Des bons-vacances ont été accordés aux familles allocataires et suivant le montant de leurs ressources, par la Caisse d'Allocations Familiales de la Vienne (bons à 12.-, 14.-, et 15 francs). Différents Comités d'Entreprise ont apporté directement leur aide aux familles employées par leur établissement.

Cette année, les enfants furent accueillis par une équipe composée d'un directeur-économiste, d'une directrice adjointe de direction pédagogique, de 15 animateurs et stagiaires, d'une cuisinière et de 3 aides de cuisine.

Les activités au Centre furent très variées : moments forts et calmes alternant harmonieusement : promenades, jeux, ateliers divers, veillées, sans oublier la piscine aimablement mise à notre disposition par la municipalité de DANGE ST ROMAIN, chaque matin.

A tout cela s'est ajoutée, cette année, une bibliothèque, riche d'un prêt gratuit de 200 livres par la Bibliothèque Municipale de CHATELLERAULT, dans un local fermé avec l'aide de la main-d'oeuvre des employés municipaux.

Du 8 mai 12 juillet, les grands, sauf enfants de 11 à 14 ans, ont participé à un stage d'équitation, au Centre équestre de LOUDUN. La semaine suivante du 15 au 19, ce fut un stage de voile pour 10 enfants de 9-10 ans à MONCONTOUR.

Ces stages de 5 jours, hors du Centre, permettent aux pré-adolescents de connaître des activités nouvelles et une vie de groupe plus autonome.

"La Fête de la Mer" a clotûré ce séjour très agréablement, et réuni parents et enfants, dans la joie avec chants, danses, saynètes, sans oublier des stands pour se restaurer, dont un de pâtisseries "Maison" délicieuses. Merci aux familles.

Le Bureau de l'Association "Les Amis des Enfants de DANGE ST ROMAIN" a été renouvelé le 7 mai 1985. Il est composé de bénévoles et ainsi formé :

Présidente : Claudine POTET

Vice-Présidente : Huguette ARNAULT

Trésorière : Simone MAUDUIT

Trésorier-Adjoint : Denis FURGET

Secrétaire : Ginette FURGET

Secrétaire-Adjointe : Raymonde CONSTANTIN

Nous remercions bien vivement Monsieur BARBOT, notre ancien trésorier, pour son dévouement et sa compétence ainsi que les municipalités, celle de DANGE ST ROMAIN, en particulier.

Comme chaque année, une Assemblée Générale aura lieu pendant les vacances de Pâques : nous serions heureux d'y accueillir de nouveaux membres montrant ainsi de l'intérêt au bon fonctionnement du Centre et aux loisirs des Jeunes.

POTET CLAUDINE

Présidente

GARDERIE DE DANGE-ST-ROMAIN

Il est en cours un projet de garderie pour la commune de DANGE ST ROMAIN, qui regrouperait les enfants du secteur public et du secteur privé. Cette garderie fonctionnerait tous les jours, sauf le samedi, avant et après l'école, les mercredis toute la journée et pendant les petites vacances.

Des statuts ont été établis et un bureau provisoire formé, mais cette garderie devant fonctionner dans les locaux du Centre Aéré, une commission s'est réunie en présence de Mr le Maire afin que les personnes intéressées se rencontrent.

Finalement, pour faciliter la cohabitation de ces deux associations, qui se complètent, il serait sans doute bon que la garderie, tout en gardant son autonomie financière, soit coiffée par l'Association qui gère le Centre Aéré.

Des prises de contact sont en cours avec le Ministère de la Jeunesse et Sport, et la Caisse d'Allocations Familiales, afin de savoir si les subventions qui pourraient être versées à la garderie pourront l'être de la même manière au Centre Aéré.

Nous demandons aux personnes intéressées par ce projet de bien vouloir se faire connaître.

Contact : Mme JAZZAR Tél : 49.86.46.30 aux heures des repas.



— A.P.E. des Ecoles —

A. SOUCHE et A. DAUDET

Les parents d'élèves des Ecoles publiques, primaire A. DAUDET et maternelle A. SOUCHE sont groupés en une association : la Fédération Départementale des conseils de Parents d'Elèves (ex fédération CORNEC). Tout au long de l'année scolaire, elle se penche sur les différents problèmes scolaires qui peuvent se poser :

- Transport,
- Sécurité,
- Restauration,
- Remplacement des maîtres absents.

Pour tous ces problèmes, pour d'autres encore, l'Association est à la disposition des parents des deux écoles. Elle a aussi besoin de bonnes volontés pour continuer à agir.

Vous pouvez vous renseigner à l'adresse suivante :

Par courrier : A.P.E.

Rue Jules FERRY

86220 DANGE ST ROMAIN

Ou contacter : Mme DUBOIS Tél. : 49. 86. 36. 35

Mme GIGAULT Tél. : 49. 86. 33. 38

A . P . E . L .

L'A.P.E.L. a tenu son assemblée générale le 25 octobre. L'Ecole St Gabriel reçoit 168 enfants, et le Collège St Pierre 202 élèves.

Au cours de l'année scolaire écoulée, l'A.P.E.L. a organisé son buffet campagnard, qui est maintenant une tradition. Elle a donné deux représentations avec le concours du groupe théâtral de DANGE ST ROMAIN qu'elle remercie pour sa fidélité à lui apporter son soutien. Car les recettes ainsi réalisées nous permettent de financer partiellement les déplacements et voyages de fin d'année des élèves. Et aussi, de pourvoir à des besoins pédagogiques, ou autres dans les Etablissements.

L'A.P.E.L. apporte tout son soutien à la place qui est faite à la catéchèse et remercie toutes les bonnes volontés disponibles pour assurer ces temps forts au Collège.

Nous avons participé aux réunions préparatoires à la création d'une association, dans le but de mettre en place une garderie, dont le besoin se fait sentir en dehors des temps scolaires.

Le Directeur du Collège nous a informé de la mise en place du site informatique. Des professeurs ont suivi des stages de formation.

Pour terminer, nous rappelons que les prochaines séances de théâtre sont fixées au 11 et 12 janvier et que le buffet campagnard est prévu début mars.

MICHEL ARNAULT

Président



O. G. E. C.

L'organisme de gestion des Ecoles Catholiques, comme son nom l'indique, assume la gestion du Collège St Pierre, de l'Ecole St Gabriel et de leur restaurant scolaire. Il est composé d'un Conseil d'Administration de 21 membres.

Dans le cadre de la législation en vigueur, deux contrats d'association permettent une saine gestion de nos écoles. L'un est passé avec l'Etat pour ce qui concerne le Collège ; l'autre concernant le Primaire a été signé avec le Préfet (Commissaire de la République) en accord avec la Municipalité.

Le budget annuel de l'ensemble s'élève à 1 300 000 francs.

Les opérations comptables sont effectuées par une secrétaire, employée à mi-temps, sous le couvert d'un organisme de gestion agréé situé à TOURS. Cet organisme produit entre autre les factures destinées aux parents d'élèves et le bilan financier de gestion.

Grâce à des subventions exceptionnelles accordées par plusieurs municipalités au bénévolat de nombreuses personnes, et à la parfaite coordination qui s'est établie avec l'A.P.E.L. et les responsables des équipes éducatives, de nombreuses réalisations ont pu être effectuées au moindre coût en 1984 et 1985. Que chacun en soit sincèrement remercié.

S'agissant de la participation scolaire et comparativement aux années précédentes, les effectifs sont très stables :

- Collège : 202 dont 91 de DANGE ST ROMAIN,
- Primaire : 121 dont 89 de DANGE ST ROMAIN,
- Maternelle : 47 dont 32 de DANGE ST ROMAIN.

L'actuel bureau de l'O.G.E.C. est composé de :

- Président : REBOURG Laurent
- Vice-présidents : BODIN Jean-Marie ; CHEYMOL Bernadette
- Trésorier : FURGET Jacques
- Trésorier adjoint ; JEUDI Monique
- Secrétaire : FURGET Ginette
- Secrétaire adjoint : BRAULT André

CLUB DES DEUX CITES

Le 31 octobre 1984, nous avons fêté le 10ème anniversaire du Club, à un mois près, puisque la 1ère assemblée avait lieu le 30 novembre 1974.

A ce jour, notre Club compte 137 inscrits à jour de leurs cotisations.

L'année 1984 a été particulièrement éprouvante, puisque six de nos amis nous ont quitté :

- Mr CHAMPION
- Mr CHOUARD
- Mr LARCHER
- Mme SABASTIA
- Mr LESCANFF
- Mme SALLES.

En 1984, nous avons enregistré 19 nouveaux adhérents.

Cette année 1985 nous apparaît, jusqu'à ce jour, plus clémente car nous n'enregistrons aucun décès.

Les nouveaux inscrits sont au nombre de 5 en 1985.

Depuis le 10 janvier 1985, notre bureau se compose comme suit :

- Président d'honneur : Mr RATTE H.
- Membres honoraires et fondateurs : Mrs SALLES et GOIGOUX
- Présidente : Mme MOREAU M.
- Vice-présidente : Mme COURCEL H.
- Secrétaire : Mme CHAUSSE M.
- Secrétaire adjoint : Mr JOUZEAU R.
- Trésorière : Mme MALBRANT H.
- Trésorière adjointe : Mme LAURENDIN M.
- Membres : Mr ROLLAND R. - Mr DECHENE A. - Mr BRAULT M. - Mr TOUZALIN R.
Mme BESNAULT S. - Mme TRICHARD M.

A la réunion de bureau du 14 février 85, Mme LAURENDIN donne sa démission de trésorière adjointe et reste membre du bureau ; elle est remplacée par Mr TOUZALIN Robert.

Les activités :

Elles ont peu changé au cours de ces deux années, nos rencontres se font toujours le jeudi de chaque semaine où chacun est heureux de rencontrer les autres, pour bavarder, jouer aux cartes, etc. Les boules ont un certain succès par beau temps.

Nous continuons à confectionner des bandes pour les lépreux, des carrés de laine pour faire des couvertures.

Les dons de laine sont toujours accueillis favorablement. Merci.

Les adhérents continuent leur travail de fourmis pour la vente d'objets le jour de l'assemblée. Ici nous remercions tous ceux et celles qui font ce travail.

Cette vente sert à alimenter la caisse du Club avec le loto annuel de décembre, qui sont nos principales ressources.

Nous remercions vivement toutes les personnes qui nous honorent de leur présence ce jour.

En mars et octobre nous servons un repas à chaque adhérent avec une petite participation de chacun.

Les voyages :

Le 26 février 84 : la Fête du Mimosa à St TROJAN d'OLERON

Le 29 mars : nous avons fêté la mi-carême à la salle municipale

Le 09 avril nous conduisait au Festival de l'âge d'or au BLANC

Le 07 mai : les célèbres Florales de NANTES

Du 04 au 11 juillet : les Gorges du TARN

Le 11 septembre : notre 1er voyage surprise : Centrale de CHINON -
Déjeuner au Château des REAUX - A midi l'Historial
de Touraine.

Le 14 mars 85 : l'après-midi mi-carême salle municipale où nous avons eu une grande surprise. Les maternelles de DANGE sont venues nous faire une aubade.

Tous ces enfants avec leurs institutrices, tous costumés de rouge, blanc et multicolores, vraiment splendides, nous ont beaucoup émus. Ici, nous remercions les Directrices pour leur initiative.

Le 23 mars : opérette Les Saltimbanques à POITIERS

Le 17 avril : Croisière sur la LOIRE et la VIENNE

Le 07 mai : Holiday on Ice à TOURS

Du 09 au 15 juin : un séjour à GUEBRIANT (Haute Savoie)

Le 28 Juillet : carrousel à SAUMUR

Le 07 août : le voyage surprise nous a conduit à BRANTOME et BOURDEILLE
en Dordogne

Du 30 septembre au 04 octobre, un séjour en Normandie à TROUVILLE, a cloturé notre saison touristique, en espérant la reprendre l'an prochain.

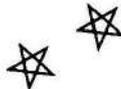
Une pensée va à ceux qui ne peuvent se déplacer.

Tous les lers samedis de chaque mois, de 14h00 à 18h00, un après-midi dansant dans notre salle du Club, nous fait retrouver nos jeunes années ; notre chaîne Hi-Fi nous entraîne au son de sa musique ancienne et nouvelle.

Notre Club essaie de conserver sa jeunesse ; sa moyenne d'âge : 73 ans.

Mme MOREAU

La présidente



SAPEURS-POMPIERS DE DANGE-ST-ROMAIN

L'Amicale des Sapeurs Pompiers qui compte 15 membres actifs s'est vu transformée depuis ces deux dernières années :

Ont dû nous quitter atteints par la limite d'âge :

- Mr GAUVRIT René
- Mr SABATIER Jacques
- Mr BERTHAULT Claude
- Mr RATTE Marcel
- Mr BIDAULT Albert
- Mr CREUZON André
- Mr NUTTA Georges.

et sont arrivés parmi nous :

- Mr BROSSE^É Thierry
- Mr GUILLOT Patrick
- Mr GUERIN Jean-Jacques
- Mr CHARCELLAY Pascal
- Mr LAMBERT Jacques
- Mr RABOTTEAU Bernard
- Mr NUTTA Christophe

L'Amicale des Sapeurs Pompiers félicite et remercie tous les membres qui ont contribué bénévolement à la transformation et à l'amélioration de notre matériel.

L'Amicale tient à remercier Mr le Maire et les Conseillers Municipaux pour les efforts qu'ils ont consentis financièrement en faveur des Sapeurs Pompiers.

NOMINATION : Suite au stage du 05/02/85, le Sapeur GUILLOT Patrick a été promu au grade de Caporal.

Interventions pour l'année 1985 :

- | | | | | | |
|--------------|------|-------------|------|---------------|-----|
| - Manoeuvres | : 12 | - Nuisibles | : 49 | - Inondations | : 3 |
| - Feu | : 18 | - Divers | : 26 | | |

D. NERRIERE
Président

ASSOCIATION D'AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL

L'originalité de l'Aide à Domicile est de reposer sur une structure associative très décentralisée. C'est, en effet, à l'initiative des habitants de notre Commune (auxquels se sont joints ceux de ST REMY, LEUGNY et VAUX) pour répondre à des besoins exprimés, que fut créée en janvier 1953 notre Association A.D.M.R.

Animée par une équipe bénévole, comprenant des usagers des services proposés l'Association reste proche de la population, dont elle connaît bien les attentes. Pour y répondre, elle met au service des familles :

- 2 travailleuses familiales (pour les familles ayant des enfants) plus une entr'aide avec l'Association voisine des Ormes.

- 14 aides ménagères pour les personnes âgées.

Le financement des interventions est assuré en partie par des prises en charge, demandées aux Caisses de Sécurité Sociale, aux Caisses de Retraite, au Département ou à l'Etat selon les cas.

Par ailleurs, des activités locales (bal, théâtre, vente de calendriers), des subventions des municipalités et du Conseil Général, permettent à l'Association d'avoir un financement propre, afin d'aider davantage de personnes, en participant à l'animation du milieu rural.

Pour situer le niveau de l'activité de l'Association, il faut savoir qu'en 1984, le service Travailleuses Familiales est intervenu chez 21 familles, pour 1 335 heures de travail, et que le service Aide Ménagère a effectué 8 557 heures dans 60 foyers de personnes âgées, parcourant ainsi 21 162 kms.

Tous renseignements sur les possibilités d'intervention de l'Association peuvent être obtenus auprès :

- du Président : Mr ARNAULT Michel, Les Fouchers Tél. : 49.86.41.19
- de la responsable A.F. Mme PETIT Annick 60 RN 10 Tél. : 49.86.40.35
- de la responsable A.M. Mme FURGET Ginette Anc. Rte de Oyré Tél. : 49.86.42.74

ARNAULT MICHEL

Président

AMICALE DES DONNEURS DE SANG

Dans un environnement qui nous agresse de plus en plus, la chaleur de l'amitié ne suffit plus à convaincre tel ou tel de venir rejoindre la famille des Donneurs. C'est pourquoi je voudrais attirer l'attention de la population de DANGE ST ROMAIN et ses environs sur la nécessité de venir donner son sang, un geste simple et anonyme qui peut sauver bien des vies.

En 1984, le nombre de dons est de 468 + les dons effectués au Centre de Châtellerault pour la plasmaphérèse.

Pour 1985, nous enregistrons une baisse inquiétante, mais je compte sur nos fidèles donateurs pour inciter leur entourage à venir nous rejoindre.

L'Amicale rappelle qu'elle organise un concours de belote en novembre, un buffet campagnard en avril, et l'arbre de Noël pour les enfants des amicalistes.

RICHARD JEAN-CLAUDE

Président



— SECTION DES ANCIENS COMBATTANTS ET
PRISONNIERS DE GUERRE 39/45 —

La section des anciens combattants et prisonniers de guerre de DANGE ST ROMAIN comprend actuellement 40 membres cotisants. 23 sont anciens prisonniers 14/18, anciens combattants 1939/45, ou combattants de la Libération et 3 veuves de camarades décédés.

Malgré l'arrivée de nouveaux résidents dans notre Commune, l'effectif est en diminution. Nous venons de passer une période difficile : 4 camarades sont décédés au cours de l'année 1984 :

- Mr DEROSE Fernand
- Mr MAYO Jean
- Mr SCHALLER Emile
- Mr CHAMPION Maurice.

Cette année, dans notre Commune, comme dans toute la France, l'anniversaire de l'Armistice du 8 mai 1945 a été célébré avec plus d'ampleur que les années précédentes.

C'était le 40ème anniversaire de la victoire !

GOURON RENE



ANCIENS COMBATTANTS A.F.N.

Les Anciens d'A.F.N. de DANGÉ ST ROMAIN-BUXEUIL est une section composée de 50 membres 39-45 et A.F.N. Malheureusement, il n'y a plus de 14-18. Nous sommes rattachés au groupe poitevin U.N.C.-A.F.N. animé par un bureau dynamique qui provoque des réunions de secteurs, qui prépare le congrès départemental (souvenons-nous de celui qui eut lieu dans notre commune le 24 mai 1981 !), qui organise différentes activités au sein du groupe, permettant de réunir la grande famille des Anciens Combattants que nous sommes.

En ce qui concerne notre section dangéenne, inutile de vous présenter nos activités : vous les connaissez ; mais le Bureau lance un appel à tous les isolés qui ont fait leur service en Afrique du Nord, afin de venir grossir la section et de défendre leurs droits d'Anciens Combattants : adressez-vous à l'un des membres du bureau ou à la Mairie de votre commune.

Président CRON Michel
Vice Président TOUZALIN Michel
Trésorier LOIZON Robert
Trésorier Adjoint MORICET Michel
Secrétaire ARNAULT André
Secrétaire Adjoint PHILIPPONEAU Jean-Claude



SOUVENIR FRANCAIS

Crée en 1871 en Lorraine et en Alsace occupée, et reconnu d'utilité publique en 1906, le Souvenir Français a comme mission :

- Conserver la mémoire des morts en France
- Veiller à l'entretien de leurs tombes en France et à l'étranger
- Transmettre le flambeau du Souvenir aux générations successives.

Il est touchant pour quelqu'un circulant à l'étranger parfois à des milliers de kilomètres, de se trouver en présence de tombes de militaires français entretenues sous la responsabilité du Souvenir Français.

A DANGE ST ROMAIN, le Souvenir Français est représenté par un responsable cantonal.

Les communes de BUXEUIL, INGRANDES, LEUGNY, LES ORMES, OYRE ont un délégué.

Les ressources proviennent des quêtes effectuées le 14 novembre.

RENE GOURON



• DISTINCTIONS •

Nous sommes heureux de féliciter certains de nos concitoyens qui ont été décorés dans le courant de l'année.

Mai 1985 : Médaille de la Famille française

- | | |
|--------------------------|--------------------|
| - Madame Odette COTTU | médaille d'argent |
| - Madame Gisèle SCHOS | médaille d'argent |
| - Madame Liliane BRUNEAU | médaille de bronze |
| - Madame Simone DESLOGIS | médaille de bronze |

11 novembre 1985

- | | |
|-----------------------------|---------------------|
| - Monsieur Pierre COMBES | croix du combattant |
| - Monsieur Georges RENAUDET | croix du combattant |

Médaille d'Honneur des Sapeurs-Pompiers

- | | |
|--------------------------|---------------------|
| - Monsieur Gérard DENIAU | médaille de vermeil |
| - Monsieur Georges NUTTA | médaille de vermeil |
| - Monsieur Claude TARDY | médaille de vermeil |



• JOIES ET PEINES •

NAISSANCES

BARON Jérémy	11 janvier 1985	CHATELLERAULT
RAT Gautier	15 janvier 1985	"
VIOLETTE Laure	21 janvier 1985	CHAMBRAY-LES-TOURS (37)
JUSZCZYK Julien	4 février 1985	CHATELLERAULT
BOIS Delphine	23 février 1985	"
ROUX Frédéric	4 mars 1985	"
CHANTECLAIR Julien	14 mars 1985	BLOIS (37)
LIBEREAU Guillaume	18 mars 1985	CHATELLERAULT
MIT Marceline	23 mars 1985	POITIERS
SERREAU Caroline	26 mars 1985	TOURS (37)
BOURDEAU Déborah	11 avril 1985	CHATELLERAULT
FOURNIER Estelle	18 avril 1985	CHATELLERAULT
JUSZCZYK David	10 mai 1985	"
MAURICE Jérémy	21 mai 1985	"
SAINSON Alexandre	22 mai 1985	"
GEVREY Vincent	4 juin 1985	POITIERS
MOREAU Gaultier	25 juin 1985	"
MASSE Thomas	4 juillet 1985	CHATELLERAULT
SANCHEZ Manuela	17 juillet 1985	"
TRANCHAND Amaury	26 juillet 1985	"
GUEDON Ophélie	10 août 1985	"
THIBAULT Magdalena	25 août 1985	POITIERS
CHAMPIGNY Anthony	7 septembre 1985	CHATELLERAULT
TAINÉ Karine	18 septembre 1985	"
RENARD Vanessa	27 septembre 1985	"
POINOT Aurélien	3 octobre 1985	"
DIARD Caroline	15 octobre 1985	"
DUQUERROUX Dimitri	18 novembre 1985	"

MARIAGES

DELAFOND Edmond et PELLION Jacqueline	21 décembre 1984
BIGOTEAU Jean-Jacques et DUTARDRE Chantal	29 décembre 1984
BOUCHER Jacky et FRISON Jocelyne	31 décembre 1984
PELLION Léon et KARL Germaine	16 février 1985
TOUZALIN Claude et RICHOUX Carole	11 mai 1985

BRIONNE Emmanuel et BUTTIGIEG Patricia	29 juin 1985
DORNIC Yannick et CONTRITO Aline	6 juillet 1985
SHEIKHOLSLAMI Mir et DEL CASTILLO Stéphanie	6 juillet 1985
ROOS Jean-Jacques et RENOUX Olivia	13 juillet 1985
ROBINEAU Jean-Philippe et VERNA Annie	13 juillet 1985
POIGNAND Gérard et BOUCAULT Anita	20 juillet 1985
BOURDEAU Guy et RAT Monique	20 juillet 1985
TURQUOIS Jacques et CHESNEAU Arlette	27 juillet 1985
LASNIER Gilles et HUBERT Joëlle	31 août 1985
ROCHETEAU Richard et HAYNAUT Béatrice	14 septembre 1985
SAKET Aziz et REMERAND Mugnette	14 septembre 1985

DECES

NOEL Andrée épouse SALLES	6 novembre 1984
LUNEAU Paul	15 novembre 1984
CUILLIERIER Juliette veuve DOUSSINAUD	25 novembre 1984
BRUNEAU Maurice	18 décembre 1984
DENIS Guy	20 janvier 1985
DAGUET France	23 février 1985
HOUY Antoinette épouse BIANCONI	24 mars 1985
FOURNEYRON Bernard	13 mai 1985
BESNAULT Julienne veuve SABOURIN	9 mai 1985
PERSONNE Maurice	8 juillet 1985
BARREAU Alexandre	29 août 1985
CLEMENT Daniel	10 septembre 1985
DENIS André	13 septembre 1985
KRYKWA Wladislaw	7 octobre 1985
CHAIGNE Moïse	3 novembre 1985
PICHON Jean-Marie	21 janvier 1985
FONTENEAU Raymonde	2 mai 1985
GILBERT Angèle	5 juin 1985
MARNAY Stéphane	8 août 1985
CUILLIERIER René	13 septembre 1985
JOLLIVET Yvonne	20 octobre 1985
CHAIGNE Moïse	3 novembre 1985

• ADRESSES UTILES •

— COMMERCANTS —

* ANTIQUITES

- "La Licorne du Poitou" Château de Maison Neuve Tél : 49.86.43.99

* ARTICLES DE PECHE

- DENIAU Gérard, 11 rue de St Romain Tél : 49.86.40.44

* ASSURANCES

- "Le SECOURS", MATTEZ Gérard, 10 rue de la Gare Tél : 49.86.39.74

- "LE GROUPE DROUOT", RENOUX Pierre, rue nationale Tél : 49.86.40.05

- "SAMDA", BOUIN Paulette, rue de la Gravelle Tél : 49.86.41.14

* AUTO-ECOLE

- Mme BRUNET Nadia, 4 rue nationale Tél : 49.86.40.10

* BOUCHERIES - CHARCUTERIES - TRAITEURS

- COMPAGNON André, 80 rue nationale Tél : 49.86.41.15

- LACOMBE Roland, 62 rue nationale Tél : 49.86.40.18

- METAIS Allain 82 rue nationale Tél : 49.86.40.58

* BOULANGERIES - PATISSERIES - CONFISERIES

- GERON Jean-Marie, rue St Romain Tél : 49.86.40.54

- GRIMAUD Paul, 64 rue nationale Tél : 49.86.40.04

* CAFES

- "Le Galopin", BIDEAU Eliane, rue nationale Tél : 49.86.35.35

- "La Promenade", BERLAUD Michel, Place de la Promenade Tél : 49.86.40.08

- "La Terrasse", MALBRANT Gérard, Place St Romain Tél : 49.86.41.25

- "Café des Sports", ENAIN Suzanne, rue nationale Tél : 49.86.40.21

* CAFES-RESTAURANTS

- "Chez Arlette", TURQUOIS Arlette, rue nationale Tél : 49.86.40.14
- "Les Bons Enfants", CHAINE André, 31 rue St Romain Tél : 49.86.40.34
- "La Chaumière", BOU Jean-Claude, 21 rue St Romain Tél : 49.86.40.38
- "La Crémaillère", LAGEON Alain, 56 rue nationale Tél : 49.86.40.24
- "Au Feu de Bois", CUENCA Alain, 29 rue nationale Tél : 49.86.33.28
- "La Gare", MALBRANT Michel, rue de la Gare Tél : 49.86.40.28
- "Le Marmiton", MAILLARD Bernard, rue nationale Tél : 49.86.40.40

* CHAUSSURES

- FIETTE Jean, 52 rue nationale Tél : 49.86.40.51

* COMBUSTIBLES

- PORCHERON François, 68 rue nationale Tél : 49.86.40.11

* CONFECTION

- MOREAU Suzanne, 8 rue St Romain Tél : 49.86.43.15
- PETIT Christian, 60 rue nationale Tél : 49.86.40.35

* DROGUERIE - QUINCAILLERIE

- TESSEREAU Yves, 5 rue St Romain Tél : 49.86.38.63
- VAILLANT Pierre, 7 rue St Romain Tél : 49.86.34.51

* EPICERIE

- GUÉDON Jean, 54 rue nationale Tél : 49.86.43.24
- MAUDUIT Pascal, 7 place de la Promenade Tél : 49.86.44.04

* FLEURS

- BARBOT Jean-Claude, Le Maupas Tél : 49.86.32.46
- BRUNEAU Ginette, 70 rue nationale Tél : 49.86.37.18
- FLORANDEAU, 81 rue nationale Tél : 49.86.35.47

* GARAGES

- BRUNET Serge, 4 rue nationale Tél : 49.86.40.10
- CHAVANEL Albert, rue nationale Tél : 49.86.42.63
- CREUZON André, 41 rue nationale Tél : 49.86.40.95
- JOGUET Jean-Louis, rue de la Gare Tél : 49.86.31.76
- JUDES René et Alain, 3 route de Vaux Tél : 49.86.40.39
- MEULIN Rémy, rue nationale Tél : 49.86.43.12
- RABOTTEAU Bernard, 83 rue nationale Tél : 49.86.40.37

* LAINES

- MEUNIER Monique, 84 rue nationale Tél : 49.86.42.70

* MAISON DE LA PRESSE

- BON Marc, 72 rue nationale Tél : 49.86.41.62

* PHOTOS

- POTET Pascal, 90 rue nationale Tél : 49.86.46.15

* SALONS DE COIFFURE

- ARNAULT Colette, 44 rue nationale Tél : 49.86.40.73
- PREVOST Patricia, 33 rue nationale Tél : 49.86.45.57
- "SALON LYDIE", BARROS Lydie, 8 rue Jules Ferry Tél : 49.86.49.34

* TABAC

- MALBRANT Gérard, place St Romain Tél : 49.86.41.25
- PETIT Christian, 60 rue nationale Tél : 49.86.40.35

* VOLAILLES

- TRIPHOSE Clotaire, 13 route de Vaux Tél : 49.86.40.20

MARCHE

Samedi matin - Place de la Promenade

* MATERIAUX DE CONSTRUCTION

- BOEUF Paul, rue de la Grand Croix Tél : 49.86.41.21

* MATERIEL DE VOIRIE

- GHERRAERT Robert, Le Prieuré Tél : 49.86.44.44

* MENUISERIE

- BIDAULT Albert, 24 rue nationale Tél : 49.86.40.79

- CUILLIERIER Michel, route de Vaux Tél : 49.86.40.68

* METREURS - ECONOMISTES

- MIT Jacques et Pierre, rue Justin Pachet Tél : 49.86.40.89

* PEINTURE

- BASTARD J. Pierre, 4 rue de Mamer Tél : 49.86.36.02

- CHAMPIGNY, 35 rue Justin Pachet Tél : 49.86.41.10

- CHESNE Régis, route du Rond Tél : 49.86.38.80

- DELAFOND André, 11 rue du Collège Tél : 49.86.36.51

- JEUDI Octave, 18 rue du Stade Tél : 49.86.41.23

- MORICET Claude, 1 rue L. Goulier Tél : 49.86.49.13

* PLOMBERIE

- BERNARD P. route de Descartes Tél : 49.86.31.07

- BOEUF Lucien, 20 rue nationale Tél : 49.86.40.78

- MAUDUIT Jacques, La Davière Tél : 49.86.36.31

* RESTAURATION DE MEUBLES

- LEFEBVRE Georges, Charçay Tél : 49.86.40.97

* REVETEMENT SOL

- CHESNE Régis, route du Rond

Tél : 49.86.38.80

- LANDRY Régis, 13 rue St Romain

Tél : 49.86.41.08

* SERRURERIE

- RECOUPE Jean, 93 rue nationale

Tél : 49.86.40.62

* TAPISSERIE

- DENIAU Gérard, 11 rue St Romain

Tél : 49.86.40.44



SERVICES MEDICAUX ET PARA-MEDICAUX

* AMBULANCES

- M. AUBERT, 38 route de Descartes Tél : 49.86.40.33
- M. CHARRAULT Luc, Les Hardouins Tél : 49.86.34.88

* DENTISTES

- M. BEAUZILLE, 86 rue nationale Tél : 49.86.30.94
- Mme SOUCHAUD, 21 rue du Collège Tél : 49.86.41.68

* INFIRMIERES

- Mme HAYE, 28 cité La Fayette Tél : 49.86.43.76
- Mlle VINCENT, 37 rue du Collège Tél : 49.86.37.02

* KINESITHERAPEUTES

- M. BOULY Pierre, Cabinet d'auxiliaire médical Tél : 49.86.30.57
- Mme et M. VIEL, 19 rue du Collège Tél : 49.86.41.44

* MEDECINS Cabinet médical - rue de la Pelotinière

- Docteur Dominique MARIE Tél : 49.86.40.31
- Docteur Robert STANGHELLINI Tél : 49.86.42.75
- Docteur Jean TOCOUA Tél : 49.86.45.00

Le service médical de garde est assuré du samedi midi au lundi 8h00 selon le tableau établi par l'Ordre Départemental des Médecins, par un des Médecins du Canton dont le nom et le numéro de téléphone sont indiqués le samedi matin dans la presse. La Brigade de Gendarmerie, aux ORMES possède également la liste.

En cas d'urgence, pendant que le médecin de garde effectue une visite et se trouve momentanément absent, sa permanence téléphonique est à même d'avertir le service hospitalier le plus proche de l'arrivée imminente, soit par ambulance, soit par voiture particulière d'un malade critique dont l'état exige un examen immédiat.

• RENSEIGNEMENTS PRATIQUES •

* MAIRIE

Tél : 49.86.40.01

Ouverture de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30
(Sauf mercredi et samedi après-midi)

- RECEPTION DU MAIRE

de 10h00 à 12h00 : Mardi - Vendredi - Samedi
ou sur rendez-vous } sauf réunions

- PERMANENCES A LA MAIRIE

- Mutualité Sociale Agricole: 2ème Jeudi de chaque mois de 14 h. à 16 H.
- Conciliateur : vendredi après-midi à partir de 15h00
- Allocations Familiales : 2ème mercredi de chaque mois de 9h00 à 12h00
- Société Artisanale de Secours Mutuel : 3ème jeudi des mois de février, avril, juin, septembre, novembre
de 14h00 à 15h00 sur la place (camion bureau)
- C.I.C.A.S. : tous les deux mois de 10h30 à 12h00
(Retraite complémentaire : selon calendrier affiché en Mairie)
- C.F.I.C. : tous les 2ème mercredi de chaque mois de 10h00 à 11h30
(Confédération Française des Infirmités Civiles)

* PERMANENCES SECURITE SOCIALE

- Salle du Conseil Municipal : le lundi de 14h00 à 15h15

* PERMANENCES AU CENTRE SOCIAL

- Assistance Sociale : le mardi de 14h30 à 16h00
2ème mercredi de 10h00 à 12h00 (chaque mois)
- Consultation des nourrissons : le lundi à 14h00
rendez-vous à prendre au 49.21.60.87
- Bibliothèque : le mercredi de 10h00 à 12h00
le vendredi de 16h30 à 18h30
Responsables : Mme MORILLEAU et Mme CHAUSSE

* AIDE-MENAGERE (Personnes âgées) Tél : 49.86.36.90

- M. BOUTRY Roger, 2 rue traversière

* ASSOCIATION D'AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL

- M. ARNAULT Michel

Tél : 49.86.41.19

- Mme PETIT Annick

Tél : 49.86.40.35

* CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE

Tél : 49.86.35.22

Mercredi de 9h00 à 12h00 - Vendredi de 16h30 à 18h30

Jeudi de 9h00 à 12h00 - Samedi de 9h00 à 12h30

* CREDIT AGRICOLE

De 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00 }
Samedi De 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 16h00 } sauf le lundi

* GARE S.N.C.F. Ouverture du lundi au vendredi :

de 6h15 à 7h15 et de 8h30 à 11h00

de 12h40 à 13h20 et de 18h00 à 19h15

- le samedi :

de 6h15 à 7h15 et de 10h00 à 11h00

de 12h40 à 13h15

* GENDARMERIE

Tél : 17 et

- Les Ormes

49.85.60.11

* OFFICE NOTARIAL Les Bonnins

Tél : 49.86.40.07

* POMPIERS

Tél : 49.86.40.08

En cas d'urgence, deux dispositifs d'appel de la Sirène

Tél : 49.86.40.44

sont implantés à la Mairie et le deuxième au Centre

Tél : 49.86.41.25

Social à St Romain

Tél : 49.86.37.34

* P.T.T.

Tél : 49.86.40.00

Ouverture de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Le samedi de 9h00 à 12h00

Départ du courrier : 18h35 et le samedi : 12h35

* SERVICE D'ADDUCTION D'EAU

- M. GUÉRIN René

Tél : 49.86.42.86

* SYNDICAT D'INITIATIVE

Siège social, MAIRIE de DANGE ST ROMAIN

* TELEPHONE PUBLIC

- M. DECHENE, La Berterre

Tél : 49.86.40.60

* TRESOR PUBLIC - PERCEPTION - RECETTE MUNICIPALE C.N.P.

Tél : 49.86.40.36

Ouverture de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

(sauf le samedi)

* GROUPE SCOLAIRE

- Collège NATIONALISE

Tél : 49.86.41.09

- Collège PRIVE ST PIERRE

Tél : 49.86.41.38

- Ecole PRIMAIRE PRIVEE ST GABRIEL

Tél : 49.86.34.23

- Ecole ALPHONSE DAUDET

Tél : 49.86.41.64

- Ecole LOUIS PERGAUD

Tél : 49.86.43.45

- Ecole MATERNELLE A. SOUCHE

Tél : 49.86.35.24

* CULTE CATHOLIQUE

- M.le Curé DROUAULT, rue Jules Ferry

Tél : 49.86.40.71

PAGE DIALOGUE

Vous venez de lire ce bulletin municipal. Il est le signe de la communication que nous tenons à établir entre la commune et ses élus. Mais cette information ne doit pas être à sens unique. Aussi, cette page vous est-elle réservée : vos suggestions, vos observations, toutes idées constructives, seront les bienvenues ; nous serons sensibles et heureux de vous lire à notre tour. ce sera la preuve de votre participation et de votre intérêt pour notre commune.

Vous pouvez déposer cette correspondance dans la boîte aux lettres placée près de la Mairie.

Merci,